

LES SYNDICATS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Surcharge des classes et propagation de la violence en milieu scolaire

P3



RENCONTRE NATIONALE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune réaffirme le soutien de l'État aux opérateurs économiques

P2

ARABIE SAOUDITE

**Le siège d'Aramco lourdement
endommagé par une attaque des Houthis**

P11

FOOT / LIGUE 1 (5E JOURNÉE)

**Le MCO et l'USMA co-dauphins,
le MCA rate le coche à Chlef**

P9

ORAN

30 exposants au Salon "Biscuitia"

La première édition du Salon du biscuit, du chocolat et de la confiserie "Biscuitia 2026" a ouvert ses portes mercredi au Centre des conventions Mohamed-Ben-Ahmed d'Oran, avec la participation de plus de 30 exposants. En marge de la cérémonie d'ouverture, la directrice générale de la société Boost Event, organisatrice du salon, Ouidad Mousli, a indiqué que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 16 octobre, vise à mettre en lumière les différents maillons de la chaîne industrielle du secteur, depuis les matières premières, les équipements et les machines jusqu'aux produits finis, tout en mettant l'accent sur la valorisation de la production locale et en offrant des opportunités de réseautage et d'échange d'expériences entre les professionnels.

Le programme de cette première édition prévoit des conférences et des débats durant la matinée, consacrés à des questions techniques liées à l'industrie du biscuit, du chocolat et de la confiserie, ainsi que la présentation des dernières nouveautés en matière de produits, de solutions et d'équipements utilisés par les entreprises du secteur. Il comprend également l'organisation de concours nationaux dans les arts de la pâtisserie durant l'après-midi. La première soirée sera consacrée au concours du meilleur cookie, la deuxième à celui du meilleur "bnioun", un produit traditionnel algérien, tandis que la troisième soirée sera marquée par le concours du meilleur "sablon". Les stands du salon proposent également des séances de dégustation organisées par les exposants, permettant aux visiteurs de découvrir leurs produits et d'en apprécier les caractéristiques.

R.N

AIR ALGÉRIE

Aucune suspension annoncée vers l'Arabie saoudite

À la suite des attaques houthis sur les aéroports saoudiens plusieurs transporteurs ont modifié leur programme de vols. Qatar Airways a suspendu ses liaisons sans annoncer de date de reprise. Etihad a annulé ses vols vers Riyad et Dammam au moins jusqu'au 19 octobre, ainsi que ceux vers Djeddah jusqu'au 15 octobre. Air France a, de son côté, suspendu ses vols vers Riyad jusqu'au 31 octobre, tandis que Lufthansa a annoncé une interruption de ses liaisons vers la capitale saoudienne jusqu'au 16 octobre.

Pour sa part, Air Algérie n'a communiqué aucune décision officielle de suspension de ses vols vers l'Arabie saoudite. La compagnie nationale ne dessert ni Riyad ni Dammam, les deux destinations citées parmi les aéroports visés par les attaques. Elle assure toutefois des liaisons régulières vers Djeddah et Médine au départ d'Alger, d'Oran et de Constantine.

Cependant, selon le site spécialisé Voyages et Diaspora (VVA), les réservations vers ces deux destinations ne seraient plus proposées sur le site internet d'Air Algérie. En l'absence d'une communication officielle de la compagnie, les raisons de cette indisponibilité et la durée d'une éventuelle restriction des ventes de billets restent à confirmer.

R.N

LES SYNDICATS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Surcharge des classes et propagation de la violence en milieu scolaire

La rentrée scolaire actuelle soulève, aux yeux des syndicats autonomes, plusieurs défis liés à l'organisation de la rentrée et à la répartition des groupes pédagogiques, auxquels s'ajoute la persistance des phénomènes de surcharge des classes et de violence scolaire et la mise en place de solutions radicales susceptibles d'améliorer les conditions de travail et de scolarisation est plus que nécessaire.

Le regroupement des syndicats autonomes de l'éducation nationale ((Satef, Snte, Unpef, CLA, Snapap, etc) a appelé à une prise en charge urgente des dysfonctionnements que connaît le secteur de l'éducation. Il a mis en garde contre la persistance de la surcharge des classes et la propagation de la violence en milieu scolaire, dans un contexte marqué par les difficultés enregistrées lors de la rentrée scolaire 2026-2027. Il a également demandé la publication dans les meilleurs délais de la version révisée du statut particulier, ainsi que la prise en charge des différentes revendications professionnelles et sociales des travailleurs du secteur.

Dans un communiqué publié hier, le regroupement a affirmé que la rentrée scolaire actuelle soulève plusieurs défis liés à l'organisation de la rentrée et à la répartition des groupes pédagogiques, auxquels s'ajoute la persistance des phénomènes de surcharge des classes et de violence scolaire. Il a appelé à la mise en place de solutions radicales susceptibles d'améliorer les conditions de travail et de scolarisation, ainsi que de garantir la stabilité des établissements scolaires.

À l'issue de sa réunion tenue le 12 octobre courant à Alger, le regroupement a demandé l'accélération de la publication de la version révisée du statut particulier des fonctionnaires de l'éducation nationale. Cette révision devrait permettre de corriger les dysfonctionnements ayant affecté plusieurs corps professionnels et d'assurer l'équité entre les différentes catégories de travailleurs. Il a également insisté sur la nécessité de réformer le système éducatif avec la participation des experts, des spécialistes, des partenaires sociaux et des représentants du terrain. Le regroupement des syndicats a également appelé à la relance du Conseil supérieur de l'éducation, afin que celui-ci prenne en charge les grandes orientations de la politique éducative nationale, à l'écart des clivages idéologiques et



politiques, dans le but de contribuer au développement de l'école algérienne et de renforcer sa stabilité.

Concernant la situation sociale des travailleurs, le regroupement a réclamé une prise en charge urgente des préoccupations des personnels des corps communs et des travailleurs professionnels, ainsi qu'une révision du dossier des primes et des indemnités. Il a notamment demandé le relèvement du taux de la prime pédagogique de 4 % à 7 %, soulignant que l'amélioration des conditions des fonctionnaires du secteur exige de valoriser leur rôle et de répondre à leurs revendications professionnelles et sociales. S'agissant des libertés syndicales, le regroupement a mis en garde contre les restrictions à l'exercice de l'activité syndicale. Il a appelé à revoir les lois n° 23-02 et n° 23-08, et a demandé au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de concrétiser les engagements pris à la fin du mois de janvier dernier, lors de la

rencontre entre le ministre de l'Éducation nationale et les représentants des syndicats.

Le communiqué a également souligné les conséquences de la baisse du pouvoir d'achat, provoquée par la forte hausse des prix des produits de consommation essentiels. Le regroupement a ainsi appelé à la création d'un Observatoire national du pouvoir d'achat, chargé de suivre l'évolution des prix et leurs répercussions sur la situation sociale des travailleurs de l'éducation.

Le regroupement des syndicats autonomes de l'éducation nationale a appelé le président de la République à intervenir en urgence afin d'accélérer le traitement des revendications soulevées. Cette intervention devrait, selon lui, permettre de garantir la stabilité professionnelle et sociale des travailleurs du secteur, de préserver la dignité de l'enseignant et de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'école algérienne.

Amel Bici

SCOLARISATION DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Les mécanismes d'intégration des élèves définis

Un décret exécutif fixant les modalités d'ouverture des classes spéciales dans le milieu scolaire ordinaire et du bénéfice des aménagements durant le déroulement des examens et des concours, au profit des personnes aux besoins spécifiques, a été publié dans le dernier journal officiel. Le décret exécutif 26-312, daté du 22 septembre 2026, définit les mécanismes d'intégration des élèves ayant des besoins spécifiques au sein des établissements d'éducation nationale, précisant que cette intégration s'effectue par "une intégration totale dans les classes ordinaires, ou par une intégration partielle dans les classes spéciales". L'intégration englobe la réunion des conditions, des moyens, des enseignants, des professeurs compétents et un encadrement spécialisé, énonce le texte de loi, précisant que les personnes ayant des besoins spécifiques scolarisées dans des classes spéciales "jouissent des mêmes droits et sont soumises aux mêmes obligations à l'instar des autres élèves,

conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". Selon le texte, ces classes spéciales sont destinées aux "personnes atteintes d'un handicap moteur, auditif, visuel ou mental léger, ou celles atteintes de trouble du spectre de l'autisme". Leur ouverture est actée par décision conjointe des directeurs de wilaya de l'éducation sociale et de l'éducation. Il est précisé aussi que la responsabilité pédagogique de ces classes spéciales est partagée, étant soumises à l'inspection pédagogique par les inspecteurs techniques et pédagogiques de l'enseignement spécialisé et par les inspecteurs relevant du secteur chargé de l'éducation nationale. Afin de garantir un encadrement optimal, le décret fixe des effectifs limités par classe, à savoir: "8 à 12 élèves, au maximum, pour les enfants ayant des besoins spécifiques, atteints d'un handicap auditif ou visuel et 5 à 8 élèves, au maximum, pour les enfants atteints de trouble du spectre de l'autisme". Par ailleurs, le texte instaure un dispositif garan-

tissant l'équité lors des épreuves. Les candidats concernés bénéficieront d'aménagements raisonnables qui "englobent les conditions matérielles appropriées et les mesures adaptées à la nature de chaque handicap". Ces mesures comprennent, selon le décret, "un temps supplémentaire rajouté à l'horaire officiel" ou encore "la désignation d'un accompagnateur chargé de lire les questions et d'écrire les réponses dictées par le candidat".

Pour assurer le suivi et la coordination, il institue des commissions locales et une commission nationale, cette dernière a pour mission de "veiller au déroulement des examens et des concours et d'assurer le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre des mesures relatives aux aménagements raisonnables".

Ces dispositions visent à "garantir le principe d'égalité des chances, sans porter atteinte aux modalités d'organisation des examens et des concours en vigueur", conclut le même texte.

R.N

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili airlines acquiert deux avions de type Cessna SkyCourier

L'ambassade des États-Unis en Algérie a annoncé que la compagnie Tassili Travail Aérien, filiale du groupe Sonatrach, a achevé avec succès les procédures de réception technique en usine de deux nouveaux avions de type Cessna SkyCourier, fabriqués par la société américaine Textron Aviation. Dans un post diffusé hier sur sa page officielle Facebook, l'ambassade des États-Unis a précisé que cette commande historique constitue la

première commande d'avions de type SkyCourier en Afrique. Elle a ajouté qu'à l'échelle mondiale, c'est la première commande d'un appareil de ce modèle équipé pour effectuer des missions d'évacuation sanitaire aérienne. Selon la même source, ce nouvel avion a été conçu pour assurer le transport de passagers, les évacuations médicales et des missions spéciales. Ces appareils permettront de moderniser la flotte de Tassili Travail Aérien,

d'améliorer son efficacité opérationnelle et sa fiabilité, ainsi que de soutenir le secteur énergétique en Algérie. Les deux avions seront basés à Alger et à Hassi Messaoud. L'ambassade des États-Unis en Algérie a salué les efforts qui ont contribué à la réalisation de cette étape importante, laquelle témoigne, selon ses termes, de la « force des liens commerciaux entre les États-Unis et l'Algérie ».

R.N

RENCONTRE NATIONALE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune réaffirme le soutien de l'État aux opérateurs économiques

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, hier mercredi après-midi à Alger, la volonté de l'État de soutenir les opérateurs économiques et de renforcer la dynamique de l'investissement, en vue de bâtir une économie nationale moderne, diversifiée et résiliente face aux fluctuations internationales.

Président des travaux de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahai, le chef de l'État a souligné que cette initiative traduisait une volonté politique « ferme et résolue » d'impulser le développement économique et l'investissement dans l'ensemble des wilayas du pays.

La rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement, de cadres supérieurs, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que de responsables de plusieurs institutions publiques.

Organisé à l'initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ce rendez-vous constitue la troisième rencontre du genre entre le président de la République et les représentants du monde des affaires en trois ans, après celles de novembre 2023 et d'avril 2025. Il intervient dans un contexte marqué par le retour des préoccupations liées à l'inflation, à la régulation du marché et au commerce extérieur.

Dans son allocution, Abdelmadjid Tebboune a salué l'initiative du CREA, estimant que ces rencontres périodiques offrent un cadre d'échange entre les opérateurs économiques et les membres du gouvernement. Elles permettent, selon lui, de mieux accompagner l'activité économique et l'investissement et de favoriser l'émergence d'une économie capable de résister aux chocs extérieurs.

De son côté, le président du CREA, Kamel Moula, a estimé que la période post-Covid-19 avait engagé l'Algérie dans une transformation structurelle de son économie, une évolution qu'il affirme voir confirmée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Réfugiés sahraouis

L'Algérie défend son rôle humanitaire à Genève

L'Algérie a réaffirmé son engagement en faveur des réfugiés sahraouis, accueillis sur son territoire depuis plus de cinq décennies, tout en réitérant son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Intervenant devant le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), à Genève, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Idris Latreche, a répondu aux déclarations du représentant marocain, contestant les prétentions de Rabat à faire valoir son expérience en matière de gestion des crises de réfugiés.

Dans son intervention, mardi soir, le diplomate algérien a dénoncé ce qu'il considère comme un paradoxe, estimant que le Maroc ne pouvait se présenter en référence en matière de solutions durables alors que, selon Alger, l'occupation du Sahara occidental est à l'origine de la situation des réfugiés sahraouis. Il a appelé les membres du comité à éviter toute confusion entre les impératifs humanitaires et les réalités



politiques du conflit. Idris Latreche a rappelé que la question sahraouie repose sur trois éléments fondamentaux. Il a d'abord souligné que les réfugiés sont originaires du Sahara occidental, territoire non autonome, et que leur droit inaliénable à l'autodétermination demeure au cœur de leur situation.

Le représentant algérien a ensuite mis en avant l'ouverture des camps de réfugiés de Tindouf, qui accueillent régulièrement plus de cinq entités des Nations unies et plus de vingt organisations non gouvernementales internationales. Les visites de donateurs, d'observateurs et de mécanismes onusiens témoignent, selon lui, de la transparence du dispositif humanitaire.

Il a également mis en garde contre toute instrumentalisation politique de l'aide, soulignant que celle-ci ne devait en aucun cas servir de moyen de pression ou de négociation entre les parties.

ment extérieur et le dynamisme croissant des entreprises. Abordant les pratiques illégales observées dans le secteur, le président du CREA a réaffirmé le soutien de son organisation à leur lutte, afin de préserver une concurrence équitable et de protéger les opérateurs respectueux de la réglementation.

Enfin, il a rappelé les enseignements de la pandémie de Covid-19, soulignant l'importance de la souveraineté alimentaire et la nécessité de réduire les dépendances extérieures dans les secteurs essentiels, notamment l'alimentation, la santé et l'énergie.

Synthèse : M.B

Cette intervention intervient dans un contexte de recul des financements humanitaires internationaux. La veille, Idris Latreche avait alerté sur les conséquences de cette baisse pour les populations réfugiées, évoquant une forme de « double punition » pour des personnes déjà contraintes à l'exil.

Il avait rappelé que la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés consacre des droits fondamentaux en matière de protection et d'assistance, qui ne sauraient être assimilés à de simples actes de charité.

Pour Alger, le maintien de l'aide internationale doit aller de pair avec la poursuite des efforts politiques visant à résoudre les causes profondes du déplacement. L'Algérie appelle ainsi la communauté internationale à préserver son soutien aux réfugiés sahraouis, sans perdre de vue la nécessité d'une solution garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination.

Synthèse : Sid Ali

COMITÉ DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT ET DE SÉCURITÉ AFRICAINS (CISSA)

Alerte sur les liens entre trafic de drogue, crime organisé et terrorisme

Les travaux de la réunion des directeurs généraux du Comité des services de renseignement et de sécurité africains (CISSA) pour l'Afrique du Nord ont débuté mercredi, sous la présidence du Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Bouchraya Hammoudi Bayoun, représentant du président sahraoui, Brahim Ghali. Organisée dans le cadre d'un atelier régional consacré aux répercussions de la prolifération et de la consommation de drogues dans la région, cette rencontre réunit les responsables des services de renseignement et de sécurité de plusieurs pays africains.

Le secrétaire exécutif du CISSA, Jackson Victor Hamata, a exprimé son inquiétude face au renforcement des liens entre groupes terroristes, groupes armés et réseaux criminels. Il a appelé à consolider la coopération régionale, à renforcer la résilience des populations locales et à intégrer davantage les communautés frontalières dans les stratégies de sécurité.

Le président du CISSA et chef des services de renseignement libyens, Abdulmajid Ibrahim Abdulkarim, a, pour sa part, souligné la gravité du trafic et de la consommation de drogues, désormais considérés comme une menace multidimensionnelle. Selon lui, ce phénomène est étroitement lié à la criminalité transfrontalière, au blanchiment d'argent, au trafic d'armes, à la traite des êtres humains et au financement de réseaux terroristes.

Le directeur national de la sécurité, de la documentation et de la protection des institutions de la RASD, Ali Hama Salem Malou, a également mis en garde contre l'ampleur croissante de ce phénomène. Il a notamment relevé que la position géographique de l'Afrique du Nord, entre l'Afrique de l'Ouest, l'Europe et le Moyen-Orient, l'exposait particulièrement aux réseaux internationaux de contrebande.

À l'ouverture des travaux, Bouchraya Hammoudi Bayoun a insisté sur la nécessité de renforcer les dispositifs sécuritaires pour démanteler les réseaux de trafic et tarir leurs sources de financement. Il a toutefois estimé que la répression devait être accompagnée d'actions de prévention, de sensibilisation, d'éducation et de prise en charge des personnes dépendantes.

Les participants examinent les recommandations issues des travaux préparatoires des experts. L'atelier rassemble les représentants de l'Algérie, de la Libye, de l'Égypte, de la Mauritanie, de la RASD et de la Tunisie, ainsi que des délégations d'autres pays membres du CISSA et de mécanismes africains spécialisés.

R.N

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PAIX (MSP)

Hassani Cherif appelle à protéger le droit de candidature Élections locales

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a appelé à des mesures concrètes pour restaurer la confiance dans les élections locales, insistant sur la protection du droit de candidature, le renforcement des pouvoirs des assemblées élues et la réforme du financement des collectivités territoriales.

Dans un article publié sur la page Facebook de son parti, il a estimé que la lutte contre l'abstention politique nécessitait de garantir les conditions d'une participation effective et de traduire les engagements électoraux en résultats tangibles pour les citoyens.

Selon lui, le désengagement politique touche désormais aussi bien le vote que les candidatures. Cette tendance refléterait une perte de confiance, nourrie par les déceptions accumulées, les interrogations sur l'égalité des chances et les limites des prérogatives accordées aux élus.

Pour inverser cette tendance, Hassani Cherif a identifié quatre priorités. Il a d'abord plaidé pour davantage de transparence et d'équité dans l'examen des candidatures, sur la base de critères juridiques clairs, objectifs et indépendants

des considérations politiques. Les exclusions jugées injustifiées risquent, selon lui, de décourager les citoyens et les compétences souhaitant participer à la gestion des affaires publiques.

Le deuxième axe concerne le renforcement des prérogatives des assemblées locales. Le responsable du MSP a notamment préconisé une révision des lois relatives à la commune et à la wilaya afin de consacrer une décentralisation effective et de permettre aux élus d'exercer pleinement leurs responsabilités.

Il a également appelé à réformer le financement

des collectivités locales, en leur assurant des ressources plus stables et équitables, tout en améliorant la gestion des dépenses et en valorisant les potentialités économiques locales.

Enfin, il a insisté sur la nécessité de protéger les élus contre les pressions administratives, financières et politiques, sans les soustraire au contrôle et à la reddition des comptes.

Pour Hassani Cherif, la crédibilité des programmes électoraux repose avant tout sur les réalisations concrètes et la capacité des partis à maintenir un lien durable avec la société.

S. Y

COMMERCE
EXTÉRIEURUn comité chargé
de l'examen des
demandes
d'importation
voit le jour

Un comité permanent chargé du suivi et du traitement des demandes d'importation a été créé, auprès du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, en vertu du décret exécutif 26/327 paru au numéro 72 du Journal officiel. Présidé par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ce comité est composé du ministre des Finances, du Gouverneur de la Banque d'Algérie, du président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), ainsi que du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ou de leurs représentants respectifs, selon le décret exécutif signé par le Premier ministre.

Ce comité est chargé d'examiner et d'émettre son avis sur les demandes d'importation pour chaque opération, y compris celles réalisées pour propre compte par tout opérateur dans le cadre de ses activités de production et de service, et ce, dans la limite de ses propres besoins. Il a également pour mission de réserver un traitement d'urgence pour les produits revêtant un caractère sensible et/ou prioritaire afin de garantir l'approvisionnement du marché national et le bon fonctionnement des unités de production. En outre, le comité propose toute mesure susceptible de faciliter le traitement des demandes d'importation, tout en évaluant et en analysant, de manière périodique, les données fournies par la plate-forme numérique dédiée à l'enregistrement de ces demandes.

Dans l'exercice de ses missions, le comité peut faire appel à toute personne susceptible de l'éclairer dans ses travaux. Il est également tenu d'élaborer et d'adopter son règlement intérieur. Le décret stipule que le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations transmet, hebdomadairement, un rapport détaillé au Premier ministre sur les activités du comité.

R.E

CONSTRUCTION
AUTOMOBILELes possibilités de
partenariat avec
General Motors
examinées

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtell, a reçu, mardi à Alger, une délégation du constructeur automobile General Motors, conduite par le président du conseil d'administration et directeur général de l'entreprise pour l'Égypte et l'Afrique, Rohan Fernandes, afin d'examiner les perspectives de coopération dans le domaine de l'industrie automobile et les possibilités de partenariat.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les voies et moyens de développer la coopération de manière à soutenir le développement du tissu industriel national et à renforcer l'intégration locale, ainsi que les possibilités de tirer parti de l'expertise de l'entreprise dans la construction automobile, a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens ont également porté sur les moyens de contribuer à la promotion de la production locale et au développement de la sous-traitance industrielle, en vue de soutenir la mise en place d'une industrie mécanique nationale intégrée, compétitive et durable, conclut la même source.

R.E

INVESTISSEMENT

Le décret présidentiel relatif
au guichet unique publié

Le guichet est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale de l'investissement. A ce titre, il assure un service d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement au profit des investisseurs, dans tous les domaines liés à l'investissement, et met en place des systèmes d'information permettant aux investisseurs d'accéder aux données, de toute nature, nécessaires à la préparation de leurs projets.



Le décret présidentiel (n° 26-326), signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant missions, organisation et fonctionnement du guichet unique national de l'investissement, a été publié au dernier Journal officiel (n°72). En vertu de ce décret, le guichet, placé sous la tutelle du Premier ministre, constitue l'interlocuteur unique, intégré et exclusif des investisseurs. Il statue sur l'ensemble des décisions et délivre tous les actes, agréments, autorisations et autres documents liés aux investissements enregistrés à son niveau, depuis leur enregistrement jusqu'à leur réalisation et leur exploitation.

Le guichet est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale de l'investissement. A ce titre, il assure un service d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement au profit des investisseurs, dans tous les domaines liés à l'investissement, et met en place des systèmes d'information permettant aux investisseurs d'accéder aux données, de toute nature, nécessaires à la préparation de leurs projets. Il est également chargé de créer et d'aménager des zones industrielles destinées à accueillir les projets d'investissement, notwithstanding les attributions dévolues à d'autres organismes compétents en la matière, de

constituer un portefeuille foncier destiné à accueillir des projets d'investissement auprès des services des domaines et des particuliers, ainsi que de mettre en place, en coordination avec les administrations et les organismes concernés, une banque de données sur les disponibilités foncières destinées à l'investissement.

En outre, le guichet met à la disposition des investisseurs, à travers la plateforme numérique de l'investisseur, toutes les informations relatives aux disponibilités foncières et assure la gestion de cette plateforme. Il est également chargé de disposer d'un fichier actualisé des données relatives à la production nationale, ainsi que de gérer, de promouvoir et d'octroyer le foncier économique.

Parmi les missions du guichet figurent également l'examen de l'éligibilité aux avantages, leur octroi et le suivi de leur mise en œuvre, ainsi que la vérification, en coordination avec les administrations et les organismes concernés, du respect par les investisseurs des engagements souscrits. Il assure, en outre, le suivi de l'état d'avancement des projets d'investissement, notamment à travers des missions sur le terrain, délivre tous les actes, autorisations, agréments et autres documents liés à la réalisation et à l'exploitation

des projets d'investissement, en assure le suivi et traite les réclamations et les doléances des investisseurs, à l'exception des recours.

Conformément à ce texte, le guichet exerce, au nom de l'Etat, le droit de préemption sur tout bien immobilier privé susceptible d'accueillir des projets d'investissement. Il statue, en concertation avec les secteurs concernés, sur l'orientation des disponibilités foncières en vue de leur aménagement par les agences publiques spécialisées dans le foncier industriel, touristique et urbain.

Le guichet est également chargé de déterminer les investissements éligibles à l'accès au foncier économique, en tenant compte des spécificités des activités développées ou à développer aux niveaux national et local, conformément aux instruments d'urbanisme et dans le cadre des objectifs fixés en la matière, ainsi que d'exprimer les besoins en matière d'investissement lors de l'élaboration des instruments d'urbanisme. Il s'agit, selon le décret présidentiel, de la seule instance habilitée à instruire l'ensemble des procédures et des actes liés aux investissements enregistrés auprès de ses services, quelle que soit leur nature.

R.E

FINANCES

Les DG du budget et du trésor auditionnés à l'APN

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, mardi, le directeur général (DG) du budget au ministère des Finances, Reda Loukam, et le DG du trésor et de la comptabilité au même ministère, Hadj Mohamed Sebba, qui ont présenté deux exposés dans le cadre de l'examen du projet de Loi de finances (PLF) 2027, a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette séance, présidée par le vice-président de la Commission, Abdelnour Belarbi, M. Loukam a expliqué que le projet de budget de l'Etat pour l'année 2027 s'inscrit dans le cadre de la poursuite du soutien à la croissance économique, le renforcement de la protection sociale et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, outre la promotion de l'investissement public et la maîtrise des dépenses publiques. Il a ajouté que les priorités budgétaires portent sur le développement du capital humain, le renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique, le soutien à l'accès au logement, la ré-

duction des disparités régionales, la modernisation et la numérisation de l'administration publique, la rationalisation des dépenses et la hiérarchisation des priorités conformément à l'approche budgétaire axée sur la performance. L'exposé relève également que le budget de 2027 traduit l'orientation visant à concilier les impératifs du développement socioéconomique avec la préservation de la durabilité des finances publiques, à travers la poursuite des efforts visant à améliorer le niveau de vie des citoyens, à promouvoir le développement durable et à renforcer l'efficacité de la dépense publique, au regard des capacités budgétaires disponibles.

De son côté, le DG du trésor et de la comptabilité a évoqué les mesures pertinentes contenues dans le projet de loi, telles que l'octroi d'avantages fiscaux au profit des organismes de capital-risque et des sociétés d'investissement, à compter du 1er janvier 2027 et pour une durée de 10 ans, a ajouté la même source. Ces avantages concernent l'exonération de

l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), ainsi que l'exonération des droits d'enregistrement pour l'ensemble des opérations de souscription, de cession, de transfert, ainsi que pour les opérations de restructuration réalisées par ces organismes, l'objectif étant d'encourager l'investissement, de soutenir le financement des start-up et des petites et moyennes entreprises (PME) afin d'atteindre l'objectif de 20.000 entreprises, et de contribuer à la diversification de l'économie nationale et à la création d'emplois. Les mesures prévoient également le renforcement du contrôle de l'assurance, avec la création d'une autorité indépendante de régulation du secteur des assurances. Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer la performance des finances publiques, instaurer un climat propice à l'investissement et renforcer le rôle du secteur financier dans le développement économique national.

R.E



CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À EL TARF

Une superficie d'environ 14.000 hectares ciblée



La campagne labours-semailles sera effectuée dans la wilaya d'El Tarf, au titre de la saison agricole 2026-2027, sur une superficie estimée à 13.900 hectares pour la culture de différentes variétés de céréales, a appris l'APS, mardi, en marge du lancement de la campagne.

Les principaux indicateurs et les dispositions techniques prises pour réussir la nouvelle saison agricole ont été présentés, à cette occasion, au wali, Mohamed Meziane, qui a supervisé le coup d'envoi de la campagne dans une exploitation agricole de la commune de Besbes.

Le directeur des Services agricoles (DSA), Ali Khefache, a notamment indiqué que la superficie ciblée est répartie sur 9.700 hectares pour le blé dur, 2.035 hectares pour le blé

tendre et 2.165 hectares pour l'orge.

Le responsable a souligné que la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a fourni, pour cette campagne, en plus de 24.094 quintaux d'engrais, 24.420 quintaux de semences de blé dur et 5.892 quintaux de semences de blé tendre, les semences d'orge étant en cours de traitement.

Rappelant que la superficie dédiée à cette culture stratégique a enregistré une augmentation de 1.100 hectares par rapport à la saison précédente, M. Khefache a précisé que les prévisions de production portent, cette année, sur 342.000 quintaux de différentes variétés de céréales.

Il a également fait savoir que deux points de ravitaillement ont été ouverts dans la wilaya pour fournir aux céréaliculteurs des se-

mences, principalement dans les centres de stockage de céréales des communes d'Ain El Assel et Bouhadjar, en plus du guichet unique de la CCLS permettant aux producteurs de céréales de déposer leurs dossiers pour l'obtention du prêt bonifié "R'fig".

Pour sa part, le wali a insisté sur "la nécessité de mobiliser tous les moyens humains et matériels et de renforcer la coordination entre tous les acteurs, tout en veillant à la distribution régulière des semences, des engrais et des intrants de production dans les délais impartis".

Il a également insisté sur "l'importance de l'accompagnement des céréaliculteurs afin qu'ils puissent améliorer leurs rendements et la qualité de céréales.

BOUIRA

Une assiette foncière retenue pour abriter une partie du programme AADL 3

Une assiette foncière a été retenue à Bouira pour abriter une partie du programme de logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL 3), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

D'une superficie de 15 hectares, cette parcelle de terrain est située à l'emplacement de l'ancien marché hebdomadaire de la ville de Bouira, selon la même source.

La wilaya de Bouira a bénéficié de plus de 3.000 logements de type location-vente inscrits dans le cadre du programme AADL3.

Le wali, Mme Houria Aggoune, s'est rendue jeudi dernier sur le site et s'est enquis de son adéquation avec les besoins du programme AADL 3.

Elle a demandé, à l'occasion, aux responsables du secteur d'accélérer la préparation des études techniques et de coordonner les démarches avec les différents organismes concernés pour lancer les travaux.

Un autre site a déjà été retenu dans la localité périphérique d'Ouled Bellil pour le programme AADL 3. Un projet de 1.000 logements y a déjà été lancé et les travaux sont en cours.

Par ailleurs, d'autres sites ont déjà été proposés pour accueillir d'autres unités de logements AADL 3, et sont en phase d'étude, selon les services de la wilaya.

TIZI-OUZOU

22 produits de la région Centre en lice pour le Prix National de l'Artisanat

Au total, 22 produits artisanaux de la région Centre sont en lice pour le Prix National de l'Artisanat et des Métiers d'Art, a-t-on appris mardi auprès de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi-Ouzou, qui a accueilli la commission de sélection régionale.

Le directeur de la CAM, Azzedine Abdous, a indiqué à l'APS que, sur 129 produits présentés, dont 21 pour la wilaya de Tizi-Ouzou, pour la sélection régionale du Prix National de l'Artisanat et des Métiers d'Art, édition 2026, organisée hier lundi à la Maison de l'Artisanat, 22 produits ont été retenus pour accéder à la phase suivante du concours.

Sur ces 22 produits, 5 sont issus de la wilaya de Tizi-Ouzou, a précisé M. Abdous. Il a ajouté que les produits sélectionnés couvrent différents secteurs du riche patrimoine artisanal national : poterie, bijouterie, textile, travail de la laine, entre autres.

Le responsable a souligné que, pour Tizi-Ouzou, 50 % des artisans participants prenaient part pour la première fois à ce concours. Il a également fait savoir que la majorité des candidats bénéficiaient déjà d'un label de qualité.

Selon lui, au fil des éditions, ce concours a suscité une véritable émulation entre les artisans. Le prix offre en effet une plus grande visibilité aux lauréats, contribue à la valorisation et au rayonnement de leurs créations et, plus largement, de l'artisanat algérien.

Cette étape régionale a regroupé quatorze wilayas, avec une participation allant jusqu'à Tindouf et Tamanrasset. Pour les autres régions, Batna accueillera la sélection de la région Est, Tiaret celle de la région Ouest et Touggourt celle de la région Sud.

MÉDÉA

Lancement prochain d'une opération de réhabilitation des façades des immeubles

Une opération de réhabilitation des façades des immeubles des grandes agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa sera lancée "prochainement" dans le cadre de la préservation du parc immobilier local, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Lors d'une réunion consacrée à ce sujet, le wali, M. Djillali Doumi, a instruit les responsables des secteurs concernés par cette opération de veiller à l'élaboration d'un planning d'intervention susceptible de garantir la réussite du projet et d'éviter tout retard ou surcoût financier, a-t-on fait savoir.

Selon les services de la wilaya, l'opération consiste en des travaux de ravalement et de peinture des façades des immeubles situés, dans un premier temps, au niveau du chef-lieu de la wilaya, puis étendus aux immeubles des grandes agglomérations urbaines.

"Le projet est en phase de finalisation des procédures administratives", a précisé la même source, ajoutant qu'un calendrier d'exécution des travaux sera mis en place en prévision du lancement des premières opérations.

Les différents intervenants dans cette opération, à savoir les directions du logement, de l'urbanisme et de l'architecture ainsi que l'Office de promotion et de gestion immobilière, ont été invités, lors de la réunion, à "coordonner" leurs efforts pour garantir la qualité des travaux à réaliser et le respect des normes esthétiques, a-t-on souligné.

SAÏDA (CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2026-2027)

Une journée de sensibilisation au profit des agriculteurs

Une journée de sensibilisation et d'orientation au profit des agriculteurs et des producteurs de céréales a été organisée, mardi, au niveau de la subdivision agricole de la commune de Sidi-Boubekeur, dans la wilaya de Saïda, dans le cadre des préparatifs de la campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette rencontre a enregistré la participation de plusieurs acteurs et spécialistes du secteur agricole, en présence d'un groupe d'agriculteurs et de producteurs de céréales. A cette occasion, des explications et des orientations techniques ont été présentées concernant l'itinéraire technique de la campagne labours-semailles, l'importance du respect des différentes étapes de préparation des sols, ainsi que l'adoption d'une fertilisation raisonnée et équi-

librée, adaptée aux besoins des cultures et aux résultats des analyses des sols, a-t-on indiqué de même source.

Les initiateurs de cette rencontre ont également souligné l'importance de la rotation des cultures pour préserver la fertilité des sols, améliorer les rendements agricoles et limiter la propagation des maladies et des mauvaises herbes. Ils ont, en outre, mis en avant le rôle du programme "R'fig" dans l'accompagnement des agriculteurs et la fourniture de conseils techniques, ainsi que l'importance de l'assurance des récoltes pour les protéger contre les différents risques.

La rencontre a également porté sur les moyens de renforcer la protection phytosanitaire, à travers le suivi de l'état sanitaire des cultures et la prévention contre les ravageurs et les maladies agricoles. L'accent a été mis sur l'importance d'utiliser des

semences et des engrais adaptés, tout en respectant les normes techniques recommandées.

Dans ce contexte, les agriculteurs ont été appelés à respecter l'itinéraire technique préconisé et le calendrier des travaux agricoles, à rationaliser l'utilisation des engrais et des intrants agricoles, ainsi qu'à tirer profit des services de vulgarisation et d'accompagnement proposés par les différents organismes concernés par la filière céréalière. L'organisation de cette journée s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la DSA pour assurer l'accompagnement technique des agriculteurs et les sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles, afin de soutenir la production, d'améliorer les rendements de la filière céréalière et de contribuer à la réussite de la campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027.

Aïn Temouchent : Lancement de la campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027

La campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027 a été lancée, mardi dans la wilaya d'Aïn Temouchent.

Le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Mohamed-Faouzi Messar, a indiqué que la campagne devra cibler une superficie d'environ 70.000 hectares, se répartissant sur 23 570 hectares consacrés à la culture du blé dur, 3 233 hectares destinés au blé tendre, et 42 607 réservés à la culture de l'orge.

Lors de sa supervision de la cérémonie de lancement de la campagne labours-semailles, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté sur la nécessité d'élargir les superficies consacrées aux cultures céréalières, notamment au vu des résultats positifs enregistrés par la wilaya cette année en matière de production céréalière, lors de la campagne de moisson-battage, comparativement aux années précédentes.

Le wali a également appelé à associer la Chambre de l'agriculture de la wilaya aux actions de sensibilisa-

tion des agriculteurs, afin de les encourager à augmenter les superficies dédiées à la culture des céréales. Il a souligné que cette filière constitue l'un des principaux enjeux de la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire.

Selon le DSA, les deux coopératives des céréales et des légumes secs, situées dans les communes d'Aïn Temouchent et de Hammam-Bouhadjar, sont chargées de fournir aux agriculteurs les quantités nécessaires de semences et d'engrais.

En prévision du bon déroulement de cette campagne, le secteur agricole a mobilisé différents moyens matériels et humains, notamment 3.786 tracteurs, 5.970 engins de labour, 450 unités de semis et 2.038 appareils destinés aux traitements agricoles.

Ces moyens visent à assurer le bon déroulement de la campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027.

GUELMA

Remise de 445 certificats de qualification à des artisans

Pas moins de 445 artisans de la wilaya de Guelma ont obtenu, depuis le début de l'année 2026, des certificats de qualification dans diverses activités de l'artisanat et des métiers, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Miloud Saâdi.

Le directeur de la chambre a précisé à l'APS que ces certificats ont été attribués après que les artisans en question ont effectué des tests d'évaluation de leurs compétences au cours de 13 sessions de qualification supervisées par une commission de la CAM.

Le certificat en question permet aux artisans (prestataires de services, production de biens, artisanat d'art) d'obtenir une carte d'artisan pour exercer leur activité dans un cadre légal, tout en leur ouvrant droit aux avantages financiers offerts par les dispositifs de soutien à l'emploi, à encore indiqué le même responsable.

Selon le directeur de la CAM, des campagnes de sensibilisation ont été organisées, depuis début 2026, en marge des différentes sessions de qualification, par les agences locales de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) pour informer les artisans des opportunités offertes par ces agences pour l'acquisition d'équipements leur permettant de lancer leurs projets.

SIDI BEL-ABBES

Coup d'envoi de l'année scolaire pour les classes d'enseignement coranique

Le coup d'envoi de l'année scolaire 2026-2027 pour les classes d'enseignement coranique destinées aux enfants du préscolaire a été donné, mardi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, à travers plusieurs mosquées de la wilaya, a-t-on appris auprès de la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, Si Tayeb El Habib, à la mosquée " Mouadhi Ibn Djabal" au chef-lieu de wilaya, en présence de cadres du secteur, où il s'est enquis de l'état de préparation des classes coraniques pour l'accueil des enfants.

A cet égard, M. Si Tayeb El Habib a précisé que ses services ont veillé à réunir toutes les conditions matérielles et pédagogiques nécessaires pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, soulignant l'engouement croissant pour ces classes, compte tenu du rôle primordial qu'elles jouent dans la bonne éducation des enfants. Le même responsable a ajouté que le programme d'enseignement coranique préscolaire "constitue un pilier fondamental pour consolider l'identité nationale et les valeurs spirituelles, inculquer aux enfants les rudiments de la lecture et de l'écriture, ainsi que la mémorisation de versets du Saint Coran, en sus de leur préparation psychologique et pédagogique pour rejoindre les bancs de l'école primaire avec aisance". Le directeur a également salué les efforts des chouchoukh et des enseignants du Coran encadrant cette catégorie, les appelant à "poursuivre l'accompagnement pédagogique de qualité et à recourir aux moyens didactiques modernes susceptibles de faire aimer le Saint Coran et la langue arabe aux jeunes enfants". En prévision de cette rentrée, la direction de tutelle a mobilisé un large réseau de classes coraniques rattachées aux mosquées à travers les différentes communes de la wilaya, afin d'absorber le nombre croissant d'enfants inscrits.

ORAN (PROJET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU 4E PÉRIPHÉRIQUE)

Mise en service d'un premier tronçon le 1er novembre prochain

Le premier tronçon du projet de réalisation de l'éclairage public longeant le quatrième périphérique d'Oran, sur une distance de 7 km, devra être réceptionné et mis en service le 1er novembre prochain, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a indiqué, mardi, le responsable chargé de la gestion de la direction des travaux publics de la wilaya.

M. Mahi Hocine a précisé à l'APS que la date de réception de ce tronçon a été fixée lors de la visite d'inspection du chantier, effectuée lundi par le wali d'Oran, Brahim Ouchene.

Il a indiqué que les travaux concernés portent sur une distance de 7 km, sur un total de 12 km, depuis le site des 1.300 logements réalisés dans le cadre de la formule de location-vente "AADL", jusqu'à la route nationale 2 (RN 2), dans la commune de Misserghine.

Le deuxième tronçon du projet, qui s'étend sur 5 km, "devra être réceptionné à la fin du mois de novembre prochain ou, au plus tard, au début du mois de décembre", a-t-il ajouté.

Le coût global de cette opération, financée par le budget de la wilaya, est estimé à 310 millions de dinars algériens, indique-t-on, alors que le taux d'avancement des travaux de réalisation du réseau d'éclairage public sur les deux sens de la quatrième rocade a dépassé les 60 pour cent.

Dans ce contexte, le wali a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et de livraison, compte tenu de l'importance de cet axe routier, qui connaît une circulation dense de poids lourds et de véhicules légers à toute heure, notamment durant la nuit.

OULAD DJELLAL (NESDA)

Caravane de sensibilisation au profit des stagiaires de la formation professionnelle



L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé, mardi à Ouled Djellal, en coordination avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, une caravane de sensibilisation et d'information visant les structures de formation professionnelle sous le slogan "Fais un métier, et crée ton projet".

Le directeur de l'agence de wilaya de NESDA, Ali Ouamane, a indiqué à l'APS que cette initiative a pour objectif d'"orienter les stagiaires et les porteurs d'idées de projets vers le monde de l'entrepreneuriat, en leur fournissant un encadrement adéquat et en les aidant à concrétiser des projets économiques à même de créer de la richesse et des emplois".

Il a ajouté que cette caravane, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'octobre,

mettra en avant les avantages du dispositif de NESDA et les différentes mesures d'incitation destinées aux stagiaires et aux diplômés des structures de formation (mécanismes de soutien, de financement et de suivi post-projet, en plus de conseils et d'un accompagnement spécialisé à toutes les étapes du développement du projet), et organisera des sessions de formation au profit des stagiaires.

De son côté, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Tahar Talbi, rappelant que l'objectif principal de ce partenariat stratégique avec l'agence de NESDA est de "diriger les stagiaires et les porteurs de projets vers le monde de l'entrepreneuriat", a souligné que "la formation professionnelle n'est plus simplement un moyen d'obtenir un diplôme et d'entamer une recherche d'emploi classique,

mais est aujourd'hui une véritable pépinière pour former les entrepreneurs de demain qui créent eux-mêmes leurs projets et des emplois".

Il a souligné que le soutien pédagogique et l'encadrement technique dans les centres de formation professionnelle "vise aussi à permettre aux jeunes de transformer leurs idées et leurs compétences en petites entreprises fiables et durables".

Cette caravane, qui observera une halte dans toutes les structures du secteur de la formation professionnelles dans les six communes de la wilaya d'Ouled Djellal, supervisée par des cadres de l'agence de wilaya de NESDA, informera les stagiaires des nouveaux avantages et des facilités disponibles, notamment en ce qui concerne le financement, a-t-on conclu.

El-Oued : 64 salles de soins pour le dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus

Pas moins de 64 salles de soins ont été retenues à travers la wilaya d'El-Oued pour la campagne de dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus, dans le cadre des activités de sensibilisation d'Octobre-Rose.

Cette campagne est encadrée par un staff médical et paramédical relevant des Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) d'El-Oued, Debila, Guemmar et Taleb-Larbi, appuyés de praticiens et infirmiers qualifiés ayant subi une formation matière de dépistage, a indiqué le directeur de la santé et de la population d'El-Oued, Benachour Benali.

En vue de cibler le plus grand nombre de personnes, des équipes médicales itinérantes ont également été mobilisées pour sillonner plus de 30 villages et bourgades à travers les zones éparées des communes frontalières de Taleb Larbi, Benguecha et Douar El-Ma, a-t-il ajouté. Dans le même sillage, et mettant à profit la disponibilité d'équipements de mammographie et d'échographie, une campagne de sensibilisation et de dépistage a été lancée cette semaine au niveau du service de gynécologie-obstétrique de l'établissement hospitalier spécialisé EHS- mère-enfant "Bachir Bennacer". La DSP d'El-Oued a arrêté, en

coordination avec des organismes et entreprises publics, un programme d'animation, par des praticiens spécialistes et des psychologues, de rencontres scientifiques et de Portes Ouvertes au niveau des espaces et structures culturelles, dans le but de conscientiser la population sur l'importance du dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus et de la préservation de la santé publique.

Selon les données de la DSP, plus de 20.000 femmes ont bénéficié, durant les deux premières semaines de cette campagne, d'actions de sensibilisation et de vulgarisation sur le thème.

JUSTE UNE HEURE DE RÉSISTANCE**Lille cède face à la puissance d'Arsenal**

Lille n'a résisté qu'une heure avant de s'incliner lourdement face à Arsenal (3-0), mardi à Londres, lors de la deuxième journée de la Ligue des champions. Malgré une résistance courageuse, les Nordistes ont fini par céder devant la supériorité du club anglais, champion d'Angleterre et finaliste de la précédente édition de la compétition.

Pendant plus de 60 minutes, les hommes de Davide Ancelotti ont contenu les assauts répétés des Gunners, s'appuyant notamment sur les interventions de leur gardien Berke Özer. Arsenal s'est procuré plusieurs occasions en première période, sans parvenir à concrétiser sa domination. La résistance lilloise a finalement pris fin à la 64e minute, lorsque Jurrien Timber a ouvert le score. Trois minutes plus tard, Eberechi Eze a doublé la mise, avant que Bukayo Saka ne scelle le succès londonien à la 71e minute, au terme d'une combinaison avec Martin Ødegaard et Kai Havertz, entrés en cours de jeu.

Les changements opérés par Mikel Arteta ont ainsi contribué à faire basculer la rencontre. « Après le premier but, on s'est effondré », a regretté le défenseur lillois Romain Perraud, reconnaissant la supériorité de l'adversaire. L'entrée d'Olivier Giroud, ancien joueur d'Arsenal, chaleureusement applaudi par le public londonien, n'a pas permis au LOSC de relancer le match.

Avec cette deuxième défaite consécutive, après celle concédée contre le Betis Séville, Lille devra réagir lors de la prochaine journée, à domicile face à Galatasaray. Arsenal, de son côté, enchaîne une deuxième victoire après son succès initial à Naples.

R.S.

MALGRÉ DE NOMBREUSES OCCASIONS**Lens puni par le réalisme du Sporting Portugal**

Le RC Lens a concédé sa première défaite en Ligue des champions cette saison, en s'inclinant mardi à domicile face au Sporting Portugal (0-2), lors de la deuxième journée. Malgré de nombreuses occasions, les Sang et Or ont manqué d'efficacité face à une formation lisboète particulièrement dangereuse en contre-attaque.

Après leur victoire à Prague lors de la première journée, les Lensois espéraient confirmer devant leur public, trois ans après leur dernière campagne européenne à Bollaert. Dans la continuité de leur succès contre Lyon, ils ont démarré avec intensité, se procurant plusieurs opportunités, notamment par Florian Thauvin et Franjo Ivanovic. Mais le Sporting a résisté à la pression avant de frapper à la 22e minute. Profitant d'une passe de Gonçalo Inácio pour sortir du pressing adverse, les Portugais ont rapidement remonté le terrain, permettant à Luis Suarez d'ouvrir le score. L'attaquant a ainsi inscrit son neuvième but de la saison. Malgré plusieurs tentatives, dont une frappe d'Ivanovic sur le poteau, Lens n'a pas réussi à revenir au score. Au retour des vestiaires, les occasions d'Amadou Haidara, d'Odonne Edouard et de Thauvin sont restées infructueuses. Le Sporting a finalement creusé l'écart à la 74e minute par Issa Doumbia, qui a profité d'une nouvelle ouverture dans la défense lensoise pour tromper Robin Rissner. Avec 21 tir sans parvenir à marquer, Lens a payé son manque de réalisme. Les Artésiens devront réagir dès la prochaine journée, sur le terrain de Bruges, avant d'affronter Manchester City et Liverpool lors des dernières rencontres de cette phase de ligue.

R.S.

AVEC UN TRIPLÉ DE TRESOLDI**Bruges coule l'Inter Milan à San Siro**

Club Bruges et son jeune attaquant Nicolò Tresoldi ont fait sensation mardi à San Siro en écorçant l'Inter Milan 4 à 3 (mi-temps: 1-1) lors de la deuxième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions.

Tresoldi, attaquant italo-allemand de 22 ans, a inscrit les trois premiers buts belges, sur pénalty à la 30e minute, en profitant d'une sortie ratée du gardien de l'Inter à la 63e minute, et en réagissant plus vite que la défense milanaise à la 74e minute. Lautaro Martínez avait relancé son équipe juste avant la pause (44e, 1-1), au terme d'une combinaison lancée par Marcus Thuram. L'Argentin a redonné espoir au public de San Siro (81e) pour ramener le score à 3-2, mais Romeo Vernant a exposé une nouvelle fois la fragilité défensive de l'Inter en ajoutant un quatrième but (87e). Dans le temps additionnel (90+3), Ange-Yoan Bonny a réduit le score à 4-3. Battu par le Real Madrid à Bernabéu (2-1) pour l'ouverture de sa campagne européenne, l'Inter, champion d'Italie en titre et leader de la Serie A, reste coincé à zéro point et devra impérativement s'imposer la semaine prochaine devant son public contre le Shakhtar Donetsk. Club Bruges, terrassé à domicile par Aston Villa (3-2) lors de la première journée, recevra Lens lors de la troisième journée.

R.S.

LIGUE DES CHAMPIONS**Le Bayern accroché à Stavanger (3-3) après un match à rebondissements**

Mené 2 à 0 sur la pelouse du modeste Viking Stavanger puis réduit à 10 dans les vingt dernières minutes, le Bayern a finalement concédé le match nul (3-3) mardi soir, lors de la 2e journée de la Ligue des champions.

Cinq semaines après sa démonstration à domicile contre Bodø/Glimt (5-0), les hommes de Vincent Kompany n'ont pu que prendre un point contre son second adversaire norvégien, à l'issue d'une partie complètement folle entre un novice en Ligue des champions et un sextuple champion d'Europe. Il s'agit d'un premier point dans la compétition reine du foot européen pour le Viking et un premier accrochage pour le Bayern, qui recevra Arsenal dans huit jours à l'Allianz Arena pour un choc contre le finaliste battu (par le Paris SG) de l'édition 2026.

Mardi soir à Stavanger, le Bayern a vécu toutes les émotions, à commencer par une entame catastrophique, encaissant très rapidement l'ouverture du score, comme lors de son déplacement en championnat samedi à Augsburg, sur un corner repris par Gianni Stensness (2e), face à une défense munichoise trop passive.

Dominateurs sans se montrer très dangereux sur le but d'Arlid Oestboe, les coéquipiers de Joshua Kimmich ont été punis à la 38e minute sur une contre-attaque express en trois touches de balle

du Viking.

Lancé vers le but de Jonas Urbig, Peter Christiansen a parfaitement croisé sa course pour empêcher Nathaniel Brown d'intervenir, et ensuite croisé sa frappe pour doubler la mise 12 secondes après la récupération de balle.

Olise voit rouge

Au retour des vestiaires, la révolte munichoise est passée par son attaquant Harry Kane. Après une faute sur Konrad Laimer dans la surface de réparation, l'arbitre a accordé un penalty au Bayern que Kane s'est empressé d'inscrire à la 54e minute.

L'Anglais de 32 ans a ainsi trouvé le chemin des filets pour son 9e match consécutif de Ligue des champions. Dans l'histoire de la compétition, seul Cristiano Ronaldo a fait mieux (11).

Un peu plus de cinq minutes plus tard, et alors que le Bayern a intensifié son pressing sur le but de Stavanger, Kane a égalisé, reprenant parfaitement de la tête un centre de Kimmich au second poteau (60e).

Ne laissant plus le Viking sortir de sa moitié de terrain, les Munichoïses ont pris les commandes de la rencontre à la 71e minute, avec là encore Kane impliqué. Sur une balle dans le dos de la défense, il a trouvé Laimer. Le latéral droit autrichien a alors remis en une touche de balle au second poteau pour Luis Diaz, qui n'a laissé aucune chance à Oestboe.

Alors que le Bayern contrôlait enfin les événements, le match a une nouvelle fois changé de physionomie avec l'exclusion de l'ailier Michael Olise. Le Français a d'abord stoppé une contre-attaque en retenant par le maillot Zlatko Tripic, puis est tombé dans la provocation du capitaine de Stavanger en lui jetant le ballon au visage, écopant d'un seconde jaune synonyme de carton rouge, le premier de sa carrière.

Le Français a laissé ses coéquipiers en infériorité numérique pendant plus de 20 minutes, temps additionnel inclus, et Stavanger a finalement arraché l'égalisation à la 90e minute par Herman Haugen de la tête, profitant de la passivité d'Alphonso Davies.

"Il sera dégoûté et il doit en assumer la responsabilité. C'était une erreur, et les erreurs arrivent. Il doit en tirer les leçons. C'est dommage, car nous avons des matches importants qui nous attendent", a réagi Kane, à propos de l'exclusion d'Olise, au micro du diffuseur Amazon Prime.

Accroché en championnat à Gelsenkirchen contre Schalke 04 (0-0) et à Augsburg (2-2), le Bayern va enchaîner à son retour de Norvège six matches en deux semaines et demi, avec les réceptions d'Arsenal, sans Michael Olise, Leipzig et Dortmund et des déplacements à Fribourg et à Madrid contre l'Atlético.

AFP

Ligue des champions asiatique : Le match de CR7 (Al-Nassr) retardé en raison d'un missile tiré en direction de Riyad

Ce lundi, le match de Ligue des champions asiatique entre Al-Nassr et l'équipe ouzbèke de Neftchi Fargana a été retardé d'une heure en raison d'un missile tiré en direction de Riyad. Ce missile a été intercepté par les forces saoudiennes. La rencontre a pu démarrer et le quintuple Ballon d'Or Cristiano Ronaldo a, notamment, inscrit le

deuxième but de son équipe. Le coup d'envoi du match de Ligue des champions d'Asie entre le club saoudien de Cristiano Ronaldo, Al Nassr, et l'équipe ouzbèke de Neftchi Fargana, a été retardé d'une heure lundi soir après l'annonce par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite de l'interception d'un missile tiré par les Houthis en direction

de Riyad.

L'affluence dans les tribunes du stade "Al-Awal Park" était assez clairsemée pour cette rencontre dont le coup d'envoi était initialement prévu à 21h15 locale (18h15 GMT). Le speaker du stade a indiqué que la situation était sûre, que le match serait bien joué et il a demandé aux spectateurs de rester à leur place. Cepen-

dant, la chaîne officielle diffusant le match a indiqué que "le coup d'envoi avait été retardé" d'une heure, pour être donné à 22h15 (19h15 GMT). Peu avant, les correspondants de l'AFP ont rapporté avoir entendu des détonations à Riyad. Dans le même temps, les habitants de la capitale ont reçu une alerte sur leur téléphone indiquant : "La région

FOOT / LIGUE 1 (5E JOURNÉE)

Le MCO et l'USMA co-dauphins, le MCA rate le coche à Chlef

Le MC Alger, champion d'Algérie en titre, s'est contenté du point du nul face à l'ASO Chlef (1-1), mardi au stade Mohamed-Boumezrag, alors que le MC Oran et l'USM Alger, tous deux victorieux, occupent conjointement le poste de dauphin, au terme des matchs joués mardi pour le compte de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.



Le Mouloudia, qui espérait réaliser la passe de trois, s'est heurté à une accrocheuse formation de Chlef, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat. Le "doyen" a ouvert le score dès la 14e minute par Ferhat, bien servi du côté droit par Bangoura. Mais les Chéli-fiens ont réussi à remettre les pendules à l'heure après la pause, par l'intermédiaire de l'Ivoirien Ousmane Diakité (60'), profitant des largesses défensives du club algérois.

Le MCA a eu l'occasion de repartir avec les trois points, mais le Guinéen Mohamed Saliou Bangoura a échoué sur penalty à la 84e minute, contraignant les Algérois à se contenter d'un point, après deux victoires de rang, au stade de Douera face au MB Rouissat (2-0) et au CR Témouchent (1-0).

L'ASO a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du milieu de terrain Bekkouche, dans le temps additionnel (90'+2).

A l'issue de ce résultat, le MCA se hisse

à la 4e place avec 7 points, mais compte deux matchs en moins, alors que l'ASO porte son capital à deux points seulement en cinq matchs.

Au stade Zeribet El-Oued de Biskra, le MC Oran est allé s'imposer face à l'USB (1-0), grâce à une réalisation d'Abdelkader Moulay à la 76e minute. Tenue en échec lors de la précédente journée à la maison par l'ES Sétif (0-0), la formation oranaise parvient à se racheter et à renouer avec la victoire qui lui permet d'atteindre la barre des 10 points.

Rien ne va plus en revanche pour les gars des Ziban, qui échouent encore une fois à décrocher leur premier succès de la saison et restent scotchés à la position de lanterne rouge avec 2 unités.

Les Oranais sont à égalité, à la deuxième place, avec l'USM Alger, qui s'est imposée difficilement face à la JS Saoura (1-0), au stade 5-Juillet d'Alger. L'unique réalisation de la partie est l'œuvre de Bouderbala (31'), qui ouvre

son compteur buts. Les Algérois se rachètent et assurent l'essentiel, cinq jours après avoir concédé leur première défaite de la saison à Ouargla face au MB Rouissat (1-0).

A l'instar du MCO, l'USMA totalise 10 points, à trois longueurs du leader, le CR Belouizdad, vainqueur lundi en déplacement face au promu, la JS El-Biar (3-2), au stade de Dar El-Beïda (Alger). De son côté, la formation de Béchar peine à amorcer son départ et reste en bas du tableau avec 2 points. Les joueurs du nouvel entraîneur Majdi El-Kouridj comptent un match en moins. Dans l'autre match disputé lundi, l'USM Khenchela a battu à la maison le CS Constantine (2-0), et remporte sa première victoire depuis le début de l'exercice.

Cette 5e journée s'est poursuivie hier mercredi avec deux matchs au programme : ES Sétif - JS Kabylie et CR Témouchent - MB Rouissat.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (5E JOURNÉE)

L'USMB et le MSPB nouveaux leaders, le CRBT engrange ses premiers points

La cinquième journée de Ligue 2 amateur de football a généré plusieurs changements dès son entame, mardi, aussi bien dans le Groupe Centre-Ouest que dans le Groupe Centre-Est, avec notamment l'USM Blida et le MSP Batna comme nouveaux leaders, tandis que le CR Béné Thour a réussi à engranger ses trois premiers points de la saison, quittant par la même occasion la dernière place du classement. L'USMB a profité du report du match de l'ancien leader, le RC Kouba, qui jouera l'après-midi chez le WA Mostaganem, pour s'emparer provisoirement de cette première place, grâce à sa victoire (2-0) chez le WA Tlemcen.

Mais le club de la ville des roses ne compte qu'une courte longueur d'avance sur le "Raed", de sorte que si ce dernier parvient à bien négocier son déplacement à Mostaganem, ne serait-ce qu'en ramenant un nul, il pourrait dès lors revenir aux commandes. De son côté, le MSPB a détrôné l'ancien leader du Groupe Centre-Est, l'USM Annaba, en ramenant une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez la JSD Jijel, qu'il enfonce au passage, en faisant d'elle la nouvelle lanterne rouge de ce groupe. Cette dernière place était occupée jusque-là par le CR Béné Thour, mais celui-ci s'en est débarrassé ce mardi, après son importante victoire à domicile contre l'IRB Nezla (2-1). Cette performance lui permet de gagner une place et de se retrouver 15e, avec trois unités.

L'exploit du jour est à mettre à l'actif de l'ES Mostaganem, qui a ramené une belle victoire (3-2) de son périlleux déplacement chez l'ESM Koléa, tandis que l'ASM Oran a littéralement atomisé le nouveau promu, la JS Taghit (6-1).

Mais sur le plan comptable, ce sont le GC Mascara et le MC Saïda qui ont réalisé les meilleures affaires, en se hissant respectivement aux troisième et quatrième places du classement général, après leurs victoires contre l'IRB Sidi M'Hamed Ben Ali (2-0) et la JSM Tiarret (1-0).

A noter également "le réveil" du NA Hussein Dey qui, après trois défaites en quatre matchs, a renoué avec le succès en dominant le MC El Bayadh (3-0), se plaçant par la même occasion dans le milieu du tableau, avec six points.

Dans le Groupe Centre-Est, cette entame de la cinquième journée a été marquée essentiellement par la chute de l'ancien leader, l'USM Annaba, battu (2-1) chez le CRB Telegma, alors que tous les autres matchs disputés ce mardi ont tourné à l'avantage des clubs hôtes, à commencer par l'US Chaouia, qui a pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer le Paradou AC (1-0), dans l'un des gros chocs de cette journée.

Idem pour le CA Batna, qui a réussi l'essentiel face à la coriace équipe de l'AS Khroub (1-0), tandis que la JSM Skikda a réalisé l'une des bonnes affaires du jour, en se plaçant à la deuxième place du classement général, qu'elle partage ex aequo avec l'USM Annaba, avec neuf points chacun.

Cet exploit est devenu possible grâce à sa courte mais précieuse victoire à domicile contre l'ancien pensionnaire du championnat élite, le NC Magra (2-1).

Les péripéties de cette cinquième journée se poursuivront mercredi et jeudi, avec le déroulement des quatre derniers matchs inscrits au programme, dont celui du leader du Groupe Centre-Ouest, le RC Kouba, qui se déplacera chez le WA Mostaganem.

A suivre également le duel USM El Harrach - RC Arbaâ, qui devrait produire quelques étincelles, car il mettra aux prises deux adversaires ayant grand besoin de points. Dans le Groupe Centre-Est, la JS Azazga et le NRB Béné Oulbane se déplaceront respectivement chez le MO Constantine et le MO Béjaïa.

Selon la programmation de la commission de l'organisation sportive de la Ligue nationale du football amateur, tous les matchs débiteront à 15h00 et en présence du public, sauf à Béjaïa, où les "Crabes" du MOB devront accueillir le NRBBO sans le soutien de leurs fidèles supporters, en raison du huis clos.

R.S

ESCRIME/COUPE DU MONDE SENIORS

Début des épreuves de sabre aujourd'hui à Oran

La ville d'Oran abritera, à partir d'aujourd'hui, les épreuves de la Coupe du Monde d'escrime seniors dans la spécialité du sabre dames et messieurs, avec la participation de 22 pays, au niveau de la salle omnisports relevant du complexe olympique "Miloud Hadefti", selon les organisateurs.

Le coup d'envoi officiel de cette manifestation sportive internationale sera donné à 11h00, avec le déroulement du tableau préliminaire de la catégorie messieurs.

La ville d'Oran accueille cette étape de la Coupe du Monde d'escrime senior en sabre pour la deuxième fois en l'espace de deux ans, ce qui reflète le renouvellement de la

confiance des instances sportives internationales dans la capacité de l'Algérie à abriter les grandes compétitions et à réunir les conditions propices à leur réussite. Cette compétition constitue une opportunité pour les escrimeurs algériens de côtoyer le niveau international et d'acquérir de l'expérience compétitive, en plus de renforcer la présence de l'escrime algérienne sur la scène internationale.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la pratique de l'escrime en Algérie et à élever le niveau des pratiquants, en offrant des opportunités de compétition avec l'élite des escrimeurs venus

de différents pays. Il est prévu que cette étape d'Oran comprend des épreuves individuelles et par équipes dans la spécialité du sabre, selon le programme établi par les organisateurs, et se poursuivra jusqu'au 18 octobre courant, permettant ainsi aux participants de concourir pour les premières places lors de ce rendez-vous sportif international.

Cette manifestation revêt une importance particulière pour l'escrime algérienne, en offrant à l'équipe nationale l'occasion de se frotter à des escrimeurs issus de différentes écoles internationales, d'autant que ce rendez-vous verra la participation de champions internationaux, ce

qui permettra d'acquérir l'expérience nécessaire pour améliorer le niveau technique et compétitif.

Cette compétition met également en évidence les capacités d'Oran à accueillir des manifestations sportives internationales, où elle est devenue une destination de prédilection pour de nombreuses fédérations sportives de différentes disciplines, pour l'organisation de compétitions nationales, régionales et internationales, grâce aux infrastructures sportives modernes dont elle dispose, héritage des Jeux Méditerranéens qu'a accueillis la capitale de l'ouest algérien.

R.S

SUÈDE

Magdalena Andersson dans l'impasse pour former un gouvernement

Un mois après les élections législatives remportées de justesse par la gauche, la dirigeante des sociaux-démocrates suédois, Magdalena Andersson, a échoué, le 13 octobre, pour la deuxième fois, à former un gouvernement. Les divisions au sein de son alliance, notamment le refus des centristes de gouverner avec la gauche radicale, compliquent la recherche d'une majorité parlementaire. À l'issue du scrutin, le bloc de gauche dispose de 176 sièges, contre 173 pour la droite et l'extrême droite. Malgré cette courte avance, les désaccords entre les formations politiques empêchent la constitution d'une coalition. Magdalena Andersson a appelé ses partenaires à faire des compromis, soulignant qu'aucun parti ne disposait de la majorité absolue et que chacun devait accepter des concessions. Le Parlement doit se prononcer le 15 octobre sur sa candidature au poste de Premier ministre. Son élection reste incertaine, certains alliés pouvant refuser de la soutenir. En cas de nouvel échec, un autre responsable politique pourrait être chargé de former un gouvernement. Toutefois, la progression de l'extrême droite rend les négociations particulièrement complexes, estime Cyril Coulet, spécialiste des pays scandinaves et ancien chercheur à l'Institut suédois des relations internationales. Le Parlement dispose de quatre tentatives pour parvenir à un accord. Si aucune candidature ne recueille suffisamment de soutien, de nouvelles élections législatives devront être organisées, une éventualité inédite dans l'histoire politique suédoise.

MEXIQUE

Un enseignant abattu dans une école

Un enseignant a été tué par balles mardi dans une école de l'État d'Oaxaca, dans le sud du Mexique, a annoncé le parquet local. "La victime a reçu des tirs" par arme à feu, a-t-il indiqué dans un communiqué. L'enseignant a été transporté dans un hôpital proche avant de succomber à ses blessures. Le parquet cherche à identifier les auteurs de cette attaque, qui a provoqué la panique au sein d'un collège de la petite ville de San Blas Atempa. Selon la presse locale, des hommes armés ont fait irruption dans l'établissement avant de prendre la fuite. Cette attaque en milieu scolaire au Mexique survient quelques jours seulement après une autre, perpétrée par deux anciens élèves dans une école du nord du pays. Début octobre, deux frères âgés de 18 ans ont tué une directrice adjointe et blessé trois autres personnes, notamment à l'arme blanche.

LE ROI D'ESPAGNE À CEUTA

«L'intégrité territoriale du pays n'est pas négociable»

Le roi d'Espagne Felipe VI et la reine Letizia se sont rendus, le 13 octobre, dans l'enclave espagnole de Ceuta, plus de deux mois après la crise migratoire de l'été dernier. Cette visite constitue le premier déplacement d'un souverain espagnol dans ce territoire depuis près de vingt ans, dans un contexte marqué par les tensions avec le Maroc, qui continue de revendiquer sa souveraineté sur l'enclave.

Accueilli par une foule brandissant des drapeaux espagnols, le couple royal a reçu un accueil chaleureux de la population locale. Dans son discours devant les représentants de la ville et ses habitants, Felipe VI a évoqué les événements des 30 et 31 juillet, dont les images ont profondément marqué l'opinion publique espagnole. Le souverain a exprimé sa compréhension face aux inquiétudes des habitants, qualifiant les événements de violation de la frontière espagnole



et soulignant le choc qu'ils avaient provoqué. Très attendu sur la question de la souveraineté, le roi a réaffirmé que Ceuta et Melilla appartenaient pleinement à l'Espagne, précisant que l'intégrité territoriale du pays n'était pas négociable et que les autorités avaient

le devoir de défendre ces territoires face à toute menace.

Tout en défendant fermement la position espagnole, Felipe VI a exprimé la volonté de Madrid de maintenir des relations de bon voisinage avec Rabat, soulignant la nécessité

d'une bonne foi réciproque.

Au cours de sa visite, le roi s'est également recueilli dans le cimetière musulman de Ceuta, où reposent notamment 90 migrants morts lors de la crise migratoire de l'été dernier.

PRÉSIDENTIELLE AU BRÉSIL

Les musiciens de samba se mobilisent contre Flavio Bolsonaro

La culture se mobilise contre Flavio Bolsonaro. Dimanche 11 octobre, plusieurs manifestations ont eu lieu dans les grandes villes du Brésil en soutien à l'actuel président Lula. À Rio de Janeiro, les musiciens de samba étaient réunis pour une manifestation festive. Résister par la fête. Un acte purement brésilien, qui a redonné espoir à Mari Dionizio, compositrice de l'école de samba do Grande Rio. Même en béquilles, elle voulait être présente. « La samba incarne la résistance. On chante, on danse, même dans la douleur. Jusqu'à ce que ce désespoir se transforme en espoir. Cette élection est la plus importante de nos vies », estime-t-elle.

Face aux arches de Lapa, la foule habillée en rouge chante ensemble l'hymne de l'école de samba de Mangueira. Jorge Lopes, juge du travail à la retraite et musi-

cien de samba, est très inquiet. « Je pense que Bolsonaro n'aime pas la culture. Mais notre culture est très forte, et on ne peut pas la lui confier, sinon c'est la dictature. Ici, on rend hommage à la démocratie », dit-il.

Gauche, droite, conservateurs, progressistes... Les manifestants appellent à faire barrage à Flavio Bolsonaro plus qu'à soutenir aveuglément Lula. Felipe Lopes affirme avoir convaincu des abstentionnistes : « On va réussir à inverser la tendance. On sent que le vent tourne, car ça n'a jamais été si simple : "Si Bolsonaro est d'un côté, il suffit de choisir l'autre camp". »

Mais l'autre camp adopte la même méthode, avec l'argument du « tout sauf Lula ». Le dénouement est prévu lors du second tour, le 25 octobre.

ARABIE SAOUDITE

Le siège d'Aramco lourdement endommagé par une attaque des Houthis

Le siège du géant pétrolier saoudien Aramco, situé à Dhahran, dans l'est de l'Arabie saoudite, a été gravement endommagé mardi soir par une attaque attribuée aux Houthis du Yémen.

Le bombardement a provoqué un incendie qui s'est propagé sur plusieurs étages d'un bâtiment administratif, selon des sources citées mercredi par Reuters. Cette attaque intervient dans un contexte d'intensification des affrontements entre Riyad et le mouvement yéménite, allié de l'Iran, qui multiplie les tirs de missiles et de drones contre des infrastructures stratégiques du royaume.

Le ministère saoudien de l'Énergie a fait état d'un « incendie limité », sans signaler de victimes ni de blessés. Toutefois, trois sources informées de l'incident ont indiqué à Reuters que les dégâts subis par le siège d'Aramco étaient importants. Selon deux d'entre elles, le feu s'est déclaré au neuvième étage de l'aile sud du bâtiment administratif, avant de se propager entre les sixième et dixième étages.

Les trois derniers niveaux auraient été particulièrement touchés. Une partie du plafond se serait effondrée, tandis que plusieurs fenêtres et portes ont été détruites. Le bureau du directeur général d'Aramco, Amin Nasser, se trouve dans cette partie de l'immeuble.

Un premier bilan faisait état de dégâts sur les trois étages supérieurs après qu'un missile balistique eut visé le complexe. Des témoins ont également signalé une forte détonation à proximité du site. L'incendie était toujours en cours aux premières heures de mercredi, selon l'une des sources citées par Reuters.

Malgré les dégâts, les activités opérationnelles de l'entreprise se sont poursuivies normalement, selon deux sources. Certains employés ont toutefois été invités à travailler à distance, tandis que certaines fonctions auraient été transférées vers des bureaux situés hors du territoire saoudien. Le complexe de Dhahran abrite un centre opérationnel majeur permettant à Aramco de superviser un vaste réseau d'installations pétrolières terrestres et offshore, de raffineries, de pipelines et de terminaux d'exportation. L'attaque contre ce site stratégique intervient alors que les Houthis menacent ouvertement les infrastructures énergétiques du royaume.

LES HOUTHIS REVENDIQUENT DE NOUVELLES FRAPPES

Mercredi, le mouvement yéménite a affirmé avoir lancé un grand nombre de missiles balistiques, de missiles de croisière et de drones contre plusieurs cibles saoudiennes. Il a notamment cité les installations d'Aramco à Dhahran, l'aéroport international du roi Khaled à Riyad et une raffinerie de la compagnie dans la capitale, sans préciser les horaires des frappes. Le mouvement a également promis de



poursuivre ses attaques contre les aéroports et les infrastructures pétrolières saoudiennes. Il a appelé les compagnies maritimes internationales, les civils et les employés des secteurs aériens et pétrolier à évacuer les sites désignés comme des objectifs militaires.

De son côté, la coalition dirigée par Riyad a annoncé avoir intercepté un missile balistique tiré en direction de la capitale mercredi. Les autorités saoudiennes avaient auparavant diffusé une alerte signalant une possible menace aérienne, levée par la suite. Plusieurs détonations ont été entendues dans la ville, sans que leur origine soit immédiatement établie.

Les attaques précédentes ont déjà provoqué des dégâts et des victimes. Selon les informations rapportées, l'aéroport de Riyad a été visé à quatre reprises. Une frappe survenue samedi a fait 13 morts, constituant l'attaque la plus meurtrière enregistrée en Arabie saoudite depuis dix ans. Les autorités ont annoncé la fermeture de l'aéroport jusqu'au 17 octobre, tandis que plusieurs compagnies aériennes ont annulé leurs vols à destination du royaume.

Des débris de missiles interceptés ont également blessé quatre personnes à Riyad, dont deux femmes, un homme et un enfant. Quinze habitations ont subi des dégâts limités.

UNE GUERRE AUX RÉPERCUSSIONS RÉGIONALES

Cette escalade s'inscrit dans la reprise des hostilités au Yémen, où l'Arabie saoudite a relancé son intervention militaire en sou-

tien au gouvernement reconnu internationalement. Riyad cherche notamment à contenir les gains territoriaux réalisés récemment par les Houthis, qui avaient progressé le long de la côte de la mer Rouge jusqu'aux abords du détroit stratégique de Bab el-Mandeb.

L'importance de ce passage maritime s'est accrue depuis le déclenchement de la guerre impliquant l'Iran en février, qui a entraîné la fermeture du détroit d'Ormuz et renforcé l'intérêt des voies alternatives pour l'approvisionnement énergétique mondial. La reprise des combats compromet également les ambitions économiques du prince héritier Mohammed ben Salmane, qui cherche à diversifier l'économie saoudienne et à réduire sa dépendance aux hydrocarbures.

Riyad tente ainsi d'obtenir un soutien international plus large. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a assuré mardi au prince héritier que son pays se tiendrait aux côtés de l'Arabie saoudite, sans préciser la nature de cette assistance. Le président américain Donald Trump a également indiqué avoir échangé avec Mohammed ben Salmane, tout en laissant entendre qu'il pourrait solliciter Ankara pour soutenir les intérêts saoudiens.

Une trêve négociée sous l'égide des Nations unies en 2022 avait permis de préserver une accalmie relative au Yémen. La reprise des affrontements fait désormais peser de nouvelles menaces sur la stabilité régionale, les infrastructures énergétiques et les voies maritimes internationales.

Synthèse : R.I

BOMBARDEMENTS, INCURSIONS ET DESTRUCTIONS

L'escalade sioniste se poursuit à Ghaza

Deux Palestiniens ont été tués et plusieurs autres blessés, mercredi, lors d'une série d'attaques militaires israéliennes visant différentes zones de la bande de Ghaza. Ces opérations ont été marquées par d'intenses bombardements terrestres et aériens, des incursions militaires et de vastes travaux de démolition et de nivellement ayant touché des terres agricoles et des zones résidentielles habitées, aggravant davantage la situation humanitaire dans le territoire.

Selon des sources médicales, le jeune Mohamed Al-Jamia a succombé à ses blessures, contractées lors d'un bombardement ayant visé, il y a quelques jours, le quartier de Tal al-Hawa, au sud de la ville de Ghaza. Une autre Palestinienne, Reem Awad, a été tuée dans une frappe menée par un hélicoptère israélien contre un appartement situé à proximité du carrefour Abou Talal, dans le quartier d'Al-Rimal, à l'ouest de la ville. L'attaque a également fait plusieurs blessés parmi les civils présents sur les lieux.

Dans le centre de la bande de Ghaza, un Palestinien a été blessé par des tirs des forces d'occupation israéliennes à l'est de Deir al-Balah. Au même moment, plusieurs bulldozers et véhicules militaires ont pénétré dans la zone d'Abou al-Ajine, au sud-est de la ville, où ils ont entrepris de vastes opérations de nivellement des terres agricoles, sous une couverture de tirs nourris en direction des habitations palestiniennes.

Par ailleurs, un drone israélien a ciblé un petit commerce de type kiosque près du rond-point d'Atiyan, aux abords du camp de réfugiés d'Al-Bureij, provoquant un important incendie.

Dans la ville de Ghaza, l'armée israélienne a poursuivi les opérations de destruction de pâtés de maisons et d'infrastructures dans les quartiers orientaux. Des mouvements visant à étendre la zone dite de la « ligne jaune » ont également été signalés à proximité de la rue Salah al-Din, dans le quartier d'Al-Tuffah. Dans le nord du territoire, les secteurs occidentaux de Beit Lahia ont été soumis à d'intenses tirs d'artillerie. Des vedettes militaires israéliennes ont également ouvert le feu à la mitrailleuse en direction du littoral de la ville de Ghaza.

Dans le sud, les habitants de Rafah ont accompagné à sa dernière demeure le corps de Mustafa Azmi Mansour, tué lors d'une frappe ayant visé sa tente dans la zone d'Al-Mawasi, pourtant classée par les forces d'occupation parmi les « zones sûres ».

Sur le plan politique et financier, des informations font état de l'approbation par le gouvernement israélien du transfert de plus d'un milliard de shekels afin d'accélérer l'acquisition d'hélicoptères de combat Apache. Selon ces informations, le financement de cette commande militaire passerait principalement sur des prélèvements importants opérés sur les recettes financières dues aux Palestiniens, une mesure susceptible d'accroître les difficultés économiques de la population palestinienne.

De son côté, l'Égypte a réaffirmé la nécessité d'un retrait israélien total de la bande de Ghaza, qu'elle considère comme une condition essentielle au rétablissement de la stabilité. Le Caire a également insisté sur l'importance de progresser dans la mise en œuvre des dispositions de la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu, afin de mettre un terme aux opérations militaires, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et de permettre la reconstruction des zones dévastées.

R.I

SUD DU LIBAN

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leurs agressions

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi mercredi leurs agressions contre des zones et des localités du sud du Liban, menant des opérations de dynamitage, des bombardements d'artillerie ainsi que des tirs de mitrailleuses lors d'opérations de ratissage. Selon l'Agence de presse libanaise ANI, les forces d'oc-

cupation ont ciblé les localités de Mansouri et de Majdal Zoun, dans le secteur ouest, tout en effectuant des tirs de mitrailleuses en direction de Beït Al-Sayyad. Les bombardements d'artillerie ont également touché les abords des localités de Haddatha et de Baraachit, ainsi que la zone d'Al-Araich, située entre les localités de Haris et de Had-

datha, dans le district de Bint Jbeil.

Les environs de la localité de Chefra et Wadi Slouqi ont aussi été bombardés à l'artillerie.

Lundi, le centre des opérations d'urgence sanitaire relevant du ministère libanais de la Santé publique avait annoncé que le bilan cumulé de l'agression sioniste contre le

Liban, depuis le 2 mars dernier, s'élevait à 1.389 martyrs et 12.424 blessés.

L'armée d'occupation poursuit ses violations de l'accord de cessez-le-feu et multiplie ses agressions contre le Liban, sur fond de mises en garde contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Intraçables

21h10



Déterminés à élucider la mort tragique de David, Giulia et son fils Achille mènent une enquête périlleuse. Leurs recherches les conduisent chez le professeur Keller, un ancien collègue du défunt.



Twilight, chapitre 3 : Hésitation

21h25



Alors que Bella Swan et Edward Cullen tentent de construire un avenir ensemble, leurs discussions prennent un tournant décisif. Bella réaffirme son désir de devenir une vampire, convaincue que c'est le seul moyen de rester à jamais aux côtés de l'homme qu'elle aime.



Braveheart

20h55

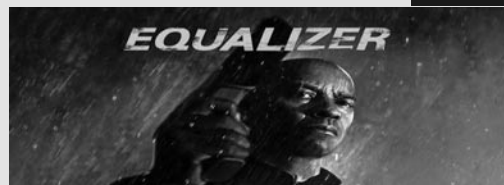


À la fin du XIII^e siècle, le roi Edouard 1^{er} d'Angleterre s'empare du trône d'Écosse, réduisant son peuple à la misère. William Wallace donne le signe de la révolte et, à la tête d'une armée de gueux, parvient à reconquérir plusieurs places fortes.



Equalizer

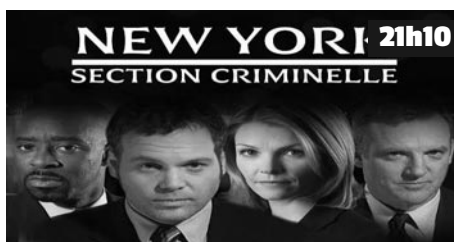
21h00



Robert McCall, un ancien agent spécial, pense en avoir enfin terminé avec son sombre passé. Résolu à mener une vie paisible, il est désormais employé dans une grande enseigne de bricolage.



New York, section criminelle



Le corps d'un étudiant en ingénierie, Eric Neusome, est découvert dans un château d'eau, plongeant le quartier dans l'angoisse. Les inspecteurs Robert Goren et Alexandra Eames prennent en charge l'enquête, déterminés à dénouer les fils d'un mystère complexe.



Marseille / Olympiakos

21h10



Ligue Europa. 2^e journée. Marseille / Olympiakos.



Cold Case

21h10



André Tibbs, un homme condamné à mort pour le meurtre de l'adolescente Kate Lange, se trouve à l'aube de son exécution. Alors que son sort semble scellé, il apprend que le policier chargé de son enquête, un homme dont il a toujours douté de l'intégrité, s'est suicidé.

"Doctor X : mafia en blouse blanche" : La nouvelle série est en tête des programmes télévisés non anglophones



La série médicale coréenne «Doctor X : Mafia en blouse blanche» a immédiatement pris la première place du classement officiel des programmes télévisés non anglophones les plus vus de la semaine sur Netflix.

Cette série produite par la chaîne privée SBS et mettant en scène Kim Ji-won dans le rôle principal a accumulé 4,6 millions de vues entre le lundi 5 et le dimanche 11 octobre. Elle s'est placée dans le Top 10 national dans 36 pays et a pris la tête dans sept de ces classements, notamment en Corée du Sud, aux Philippines et en Thaïlande. Adaptée de la série japonaise «Doctor-X: Surgeon Michiko Daimon» et diffusée de 2012 à 2021, Gye Su-jeong est une chirurgienne qui s'impose par son talent dans un monde où la corruption et la bureaucratie gangrèment le système médical. Souvent surnommée «chien enragé du bloc opératoire», elle s'attaque à des cas apparemment insurmontables et met au jour la corruption qui sévit au sein du prestigieux hôpital universitaire de Guseo. Elle se lie d'amitié avec Bu Seung-Kwon, le directeur de l'hôpital, et l'interne Park Tae-Kyeong. Grâce à son expertise, elle sauve régulièrement des patients entre la vie et la mort. Déterminée et inflexible, elle se retrouve peu à peu prise dans les luttes de pouvoir internes qui gangrèment l'établissement. Elle découvre alors que derrière cette façade de havre de paix et de guérison se cache un système longtemps contrôlé par des forces corrompues. Face à cette corruption endémique, Gye Su-jeong décide de mener une lutte sans merci, armée de son scalpel, pour révéler au grand jour les sombres secrets du système médical.

Dans le reste du classement, on y trouve une autre nouvelle production coréenne, la série romantique fantastique de Netflix «Recharge mon cœur», à la troisième place avec 3 millions de visionnements. Elle est présente dans le Top 10 national de 44 pays.

Basée sur un roman web sud-coréen du même titre, elle raconte la rencontre entre un futur héritier d'une grande entreprise (Kim Young-kwang) dont le cœur artificiel est en manque de batterie, et une scénariste de série télévisée (Chae Soo-bin) frappée par la foudre dans son enfance et capable de recharger son cœur quand elle reste près de lui. Elle accepte alors de vivre avec lui pendant trois mois, jusqu'à ce qu'il puisse avoir l'opération chirurgicale dont il a besoin.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Yémen. Le spectre de la guerre confessionnelle

LA DIMENSION CONFESSIONNELLE DU CONFLIT YÉMÉNITE EST SOUVENT CARICATURÉE, DÈS LORS QU'ELLE EST INTÉGRÉE DANS LES ENJEUX RÉGIONAUX DE RIVALITÉ ENTRE L'ARABIE SAOUDITE SUNNITE ET L'IRAN CHIITE. SI ELLE EST UNE COMPOSANTE INDÉNIABLE DE LA CONFRONTATION ENTRE LES HOUSTHISTES ET LEURS ENNEMIS, ELLE A ÉTÉ INÉGALEMENT ACTIVÉE AU FIL DES COMBATS. ELLE SEMBLE NÉANMOINS FAIRE SON RETOUR, AU MOMENT OÙ LA VIOLENCE REMONTE D'UN CRAN.

Par Laurent Bonnefoy *

Le mouvement houthiste est indissociable d'un processus de renouveau de l'identité religieuse zaydite. Spécifique aujourd'hui au Yémen, elle a émergé dans les premiers siècles de l'islam dans l'Irak actuel, dans le sillage de la révolte des partisans d'Ali Ibn Abi Taleb, cousin et gendre du prophète Mohamed, qui donneront naissance aux diverses branches du chiisme. Elle s'est ensuite déployée à la fin du IX^e siècle dans le sud-ouest de la péninsule arabique. Dans les montagnes du Yémen, les zaydites ont exercé une tutelle politique et religieuse à travers le régime de l'imamat qui perdure depuis un millénaire. Devenu une forme de monarchie héréditaire au début du XX^e siècle, celui-ci est déposé en 1962 avec l'avènement du régime républicain contre lequel l'Arabie saoudite s'engage.

REINVENTER L'IDENTITÉ ZAYDITE

Dès lors, le zaydisme, auquel on estime qu'environ 40 % des Yéménites se rattachent formellement, a perdu de sa signification politique et religieuse. Bien que les élites républicaines soient majoritairement d'origine zaydite, elles n'attachent généralement pas d'importance particulière à cette identité. Elles contribuent, tel le président Ali Abdallah Saleh, à développer une forme d'identité musulmane générique qui prétend effacer les distinctions avec la majorité sunnite.

Ce processus, ancré historiquement et appuyé sur un mouvement ancien de réforme interne au zaydisme, est contesté à partir des années 1990 par une nouvelle génération politique qui n'a pas connu l'imamat et plaide, impressionnée par les succès de la nouvelle République islamique d'Iran, pour une réinvention du zaydisme. Cette jeunesse se sent en outre frustrée par sa marginalisation économique, symbolique et politique, ainsi que par le développement, encouragé par l'État, du salafisme dans son environnement. Parmi les tenants de cette option identitaire encore très minoritaire, Hussein Al-Houthi, député et fils d'une figure religieuse, descendant du prophète Mohammed, occupe une place centrale. Il organise des activités religieuses et éducatives valorisant le zaydisme. Il prononce des conférences qui, notamment, contestent l'ordre international dominé par les États-Unis.

LES GUERRES DE SAADA

L'émergence politique du mouvement houthiste se fait par ailleurs dans le contexte de la guerre d'Irak consécutive à l'invasion états-unienne de 2003 qui alimente les tensions entre sunnites et chiites à l'échelle du Moyen-Orient. Ce cadre a immédiatement donné à ce groupe une coloration confessionnelle. Il a pu être sans difficulté renvoyé à une identité chiite pro-iranienne qui n'était alors pourtant pas évidente tant les houthistes s'inscrivaient dans une histoire yéménite singulière.

Pour légitimer son offensive armée contre les houthistes lancée en juin 2004 à Saada, le pouvoir yéménite a en particulier souligné leur collusion avec l'Iran et ses alliés. Il les a accusés par exemple d'avoir adopté le drapeau jaune du Hezbollah libanais, mouve-

ment chiite, pour remplacer le drapeau national. Le décès de Hussein Al-Houthi en septembre 2004 ne met pas fin au conflit. Son père puis son demi-frère, Abdelmalik, prennent sa suite.

Quelques années plus tard, en 2009, et alors que les guerres de Saada se poursuivent, le gouvernement yéménite décide de débaptiser la rue de Téhéran à Sanaa pour punir les Iraniens de leur soutien aux houthistes. Elle est renommée du nom de Neda Agha-Soltan, égypte et martyr du Mouvement vert2 contestant le résultat de l'élection présidentielle en République islamique. Parallèlement, le gouvernement yéménite instrumentalise les courants islamistes sunnites pour développer un discours religieux de stigmatisation du zaydisme, les intégrant parfois dans les forces armées qui affrontent les houthistes dans le nord du pays.

Le Printemps yéménite de 2011-2012 voit les opposants au pouvoir d'Ali Abdallah Saleh s'unir. La mobilisation révolutionnaire qui aboutit à la chute de l'autocrate qui était au pouvoir depuis 1978 est marquée par une occultation de la question confessionnelle. Les accusations de collusion avec l'Iran et de défense d'un chiisme qui serait exogène disparaissent largement. Les houthistes, malgré leurs atavismes et leur démarche ouvertement critique du nouveau gouvernement, s'intègrent dans la transition politique. Ils participent, par exemple, bon gré mal gré, à la grande conférence de dialogue national.

AUX DEPENS DES FRÈRES MUSULMANS

Passée cette parenthèse révolutionnaire, fin 2013 marque une rupture. D'une part, l'ancien président Ali Abdallah Saleh accepte de s'allier d'abord secrètement avec ses anciens ennemis houthistes. Il met alors à mal le processus de transition et se venge de ses anciens alliés qui l'ont trahi lors du « Printemps yéménite ». Il offre aux houthistes des moyens militaires et financiers et leur permet de préparer leur prise de pouvoir à Sanaa. D'autre part, les houthistes s'opposent aux salafistes dans une confrontation locale autour de Saada (nord-ouest). Ceux-ci, d'ailleurs, déploient leur discours ouvertement confessionnel qui lie les houthistes à l'Iran et à l'« hérésie » chiite. Ces salafistes sont disposés, eux aussi, à chercher à se venger. Le principal leader salafiste, Yahya Al-Hajjouri, prend la fuite en Arabie saoudite où il plaide pour une offensive contre ses ennemis zaydites.

Au cours de l'été 2014, la prise de pouvoir par le mouvement houthiste se fait aussi aux dépens des Frères musulmans qui avaient appuyé la transition politique. Les positions de ces derniers dans l'armée sont fragilisées et plusieurs de leurs places fortes sont capturées dans et autour de Sanaa. Cette phase laisse donc les islamistes sunnites en position de martyrs, humiliés par les houthistes et disposés à adopter une lecture confessionnaliste de la confrontation avec ceux-ci. Lorsqu'elle lance l'opération « Tempête décisive » en mars 2015 contre les houthistes, l'Arabie saoudite prétend avant tout rétablir le gouvernement légitime. Elle développe un récit qui fait la part belle au droit international et au respect de l'esprit du régime républicain yéménite. Il est toutefois évident que le pouvoir saoudien active des leviers

confessionnels contre les houthistes. Les autorités religieuses saoudiennes sont mobilisées pour lier les houthistes à la stratégie religieuse de l'Iran, un projet chiite de subversion qui s'inscrit dans un conflit millénaire. Les salafistes et les Frères musulmans, malgré leurs rivalités, sont à la pointe de la lutte contre l'emprise territoriale houthiste. Ce sont leurs bataillons qui obtiennent, au cours de l'été 2015, la libération d'Aden. Autour de Taëz (sud-ouest), autre front, le contingent salafiste emmené par Abou Al-Abbas, par exemple, s'inscrit directement dans l'effort de guerre de la coalition. La guerre au Yémen possède alors une indéniable dimension confessionnelle.

L'ATTACHEMENT À UNE FORME D'ISLAM GÉNÉRIQUE

Alors que l'on aurait pu s'attendre à une accentuation de cet enjeu religieux, selon une logique mortifère éprouvée en Irak une décennie auparavant, la guerre a un effet inverse. La part religieuse, quand bien même elle demeure, devient comme taboue et les référents identitaires se transforment. Les houthistes veillent, en interne et dans leurs discours, à se présenter comme représentant l'ensemble des sensibilités religieuses. Ils cooptent des salafistes notamment. Certes, leurs politiques sont souvent particulièrement ambivalentes et sont à même de générer des tensions entre acteurs religieux, notamment pour ce qui concerne le contrôle des mosquées et le contenu des programmes scolaires. Il demeure que le rejet formel des discours de confessionnalisation par les houthistes, couplé à l'attachement de la population à une forme d'islam générique, tempère la dimension religieuse du conflit. L'attachement des houthistes à la défense des Palestiniens les inscrit aussi dans un cadre panarabe. En 2024 et 2025, les attaques du groupe yéménite en mer Rouge contre les navires commerciaux liés à Israël, puis les bombardements états-unis et israéliens subis permettent aux houthistes de transcender les catégories religieuses.

Il en va de même côté saoudien. Dès 2018, la volonté des dirigeants du royaume de s'extraire du boubirisme yéménite s'affirme progressivement. Elle aboutit en 2022 avec la mise en œuvre d'un cessez-le-feu qui perdure, de facto, jusqu'à l'été 2026. Parallèlement, les acteurs religieux et donc leur discours apte à nourrir une logique confessionnelle contre les houthistes ont été marginalisés, voire effacés, dans l'espace public saoudien.

LE RETOUR D'UNE LECTURE RELIGIEUSE

Depuis l'été 2026, et dans le contexte de la guerre déclenchée en Iran, s'opère un retour en force de la lecture religieuse du conflit yéménite. Les salafistes continuent à occuper une place prépondérante dans l'effort de guerre mené sur le terrain. Leurs leaders sont intégrés dans les instances militaires et leur discours de stigmatisation du zaydisme dans son ensemble, sans être explicite, demeure latent. De manière plutôt habile, la communication des houthistes s'est attachée à lier sa nouvelle offensive vers Bab El-Mandeb au blocus saoudien et donc à la déconnecter de la guerre en Iran ou de toute logique confessionnelle de défense du

chiisme.

Acculé et devenu victime des houthistes depuis la relance de la guerre et l'annonce du blocus houthiste sur les ports saoudiens, le royaume veille de plus en plus à offrir une légitimité religieuse à sa politique. L'annonce d'une attaque de drone autour de La Mecque le 15 septembre 2026 a relancé les discours de nature confessionnelle. Les houthistes ont nié en être responsables et ont immédiatement organisé à Sanaa une grande manifestation de défense de la Mecque contre la famille Al-Saoud afin de prouver leur attachement à la ville sainte.

Le nouveau mufti saoudien, Saleh Al-Fawzan, arrivé à ce poste prestigieux fin 2025 a alors rédigé un texte condamnant les houthistes en des termes directs, les liant au diable et faisant de la lutte contre leur emprise un devoir validé par Dieu. Sa nomination, forcément approuvée par le régent Mohammed Ben Salmane, avait eu un caractère quelque peu inattendu. En effet, la logique d'effacement et de pression exercée sur les religieux depuis 2015 laissait envisager un profil plus institutionnel et falot, donc inapte à développer un discours singulier un tant soit peu autonome du pouvoir. Al-Fawzan, sans être un personnage critique, possède une audience et a connu une trajectoire marquée par des positions critiques, notamment vis-à-vis des Frères musulmans et des chiites. En avril 2026, six mois après sa nomination, ses archives en ligne dont des milliers de fatwa prononcées au fil des décennies ont été effacées d'internet afin de faire disparaître les traces de ses positions passées.

Le texte de Saleh Al-Fawzan sur les houthistes illustre un changement côté saoudien, confirmé par certaines interventions de membres de la famille royale sur les réseaux sociaux. Ce basculement a été indirectement critiqué par un autre mufti, celui du sultanat d'Oman, Ahmed Al-Khalili, qui a de longue date loué la politique houthiste en soutien des Palestiniens et a plaidé en faveur de l'unité des musulmans. Visant implicitement Al-Fawzan, il a déclaré que la priorité devait être de protéger et libérer la Palestine, et non de se diviser.

Pour éteindre le feu confessionnel, d'autres figures du champ médiatique saoudien tentent de faire œuvre de pédagogie. Sur la chaîne saoudienne Al-Khalijyya, l'influent journaliste Abdallah Al-Mudayfir a interrogé le 27 septembre 2026 Mohammed Azzan, ancien compagnon de route des houthistes, dans une émission opportunément intitulée, « Tout zaydite est-il un houthiste ? ». À l'évidence, la réponse attendue se veut encore surtout négative.

Les acteurs du champ religieux, face aux décideurs politiques, princes, rois ou sultans, ou aux influenceurs, ne pèsent plus très lourd dans la péninsule Arabique. D'autres enjeux sont à l'œuvre dans la légitimation des politiques mises en œuvre, à commencer par la sécurité et l'économie. Il demeure que la confessionnalisation dans les discours n'est jamais le signe avant-coureur de la concorde. Une fois enclenchée, la mécanique de polarisation des identités religieuses est difficile à stopper.

*Chercheur au CNRS

Djelfa : Réouverture de la salle de spectacle de la maison de la culture "Ibn Rochd" après réaménagement

La salle de spectacle de la maison de la culture "Ibn Rochd" de la wilaya de Djelfa a repris ses activités culturelles et artistiques après l'achèvement des travaux de réaménagement. Cette opération de réaménagement s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement. Elle a permis d'améliorer cet espace culturel, qui accueille diverses activités visant à dynamiser la scène culturelle locale.

Les travaux ont concerné la rénovation de la scène, le renouvellement des sièges, le réaménagement de la salle ainsi que son équipement en matériel audiovisuel et en équipements et écrans de projection. L'ouverture de cette salle d'une capacité de 300 places, coïncide avec le lancement de la saison culturelle 2026/2027.

Par ailleurs, le lancement de la nouvelle saison culturelle en début de cette semaine, a été marqué par un programme artistique et récréatif destiné aux enfants et à toutes les catégories de la société, faisant de la maison de la culture un espace ouvert à la créativité, un lieu de détente pour les familles, les enfants et les jeunes, ainsi qu'un espace de rencontre pour les intellectuels et les artistes.

R.C

Biskra : Un concours pour célébrer la beauté et l'authenticité de la melhfa traditionnelle

La maison de la culture Ahmed-Redha Houhou de Biskra a lancé, mardi, un concours de la "plus belle melhfa de Biskra" pour célébrer et valoriser ce patrimoine vestimentaire féminin des Ziban. La participation à ce concours est ouverte à toutes les associations et artisanes de la wilaya activant dans le domaine de la couture et de la confection de vêtements traditionnels. Ce concours vise à "préserver le patrimoine culturel dans toutes ses composantes en faisant découvrir aux nouvelles générations la richesse de la région dans divers domaines, notamment les arts traditionnels, l'artisanat, la cuisine et l'habit typique de la région".

Des collections de ce vêtement traditionnel féminin (également appelé L'haf) qui représente la tenue principale des femmes de la région, sont exposées dans le hall de la maison de la culture, aux côtés d'autres habits traditionnels portés par les femmes des Ziban de toutes les occasions familiales et à travers différentes époques.

Dans le cadre de ce concours, d'autres expositions ont été organisées, mettant en valeur différents bijoux traditionnels et objets décoratifs créés avec dextérité et savoir-faire, ainsi que des toiles de peinture à l'huile donnant à admirer des aspects de la vie sociale des habitants de la région et leurs coutumes.

R.C

Tébessa : 50 écrivains et poètes à la 17^e Journées littéraires

Les 17^e "Journées littéraires de Tébéssa", organisées annuellement par la maison de la culture Mohamed-Chebouki, se sont ouvertes mardi en présence d'écrivains et de poètes, venus de plusieurs wilayas du pays.

La nouvelle édition de cette manifestation littéraire ambitionne de documenter l'élan humanitaire et la solidarité avec les victimes des incendies qui ont récemment touché plusieurs wilayas du pays et ce, sous le slogan "Entre la braise ardente et le verbe, naît l'élan".

Les Journées littéraires de Tébéssa, qui se poursuivront durant trois jours, se distinguent par la participation d'environ 50 écrivains et poètes de 20 wilayas parmi lesquelles Guelma, Batna, Blida, Biskra, Tissemsilt, Béjaïa, Oran, Jijel et Mostaganem. Les participants tâcheront de "raviver les valeurs nationales et de documenter les expériences littéraires reflétant l'unité du peuple algérien face aux défis".

Le programme de la manifestation comprend les lectures littéraires, en prose ou en poésie, s'articuleront autour de six axes dont "la parole à l'ère des brisures", le rôle de la poésie dans la construction de la conscience nationale, "revivre l'esprit de résistance" et "l'écriture à l'ère des épreuves".

Mila : Une rencontre de sensibilisation sur "la protection de la propriété intellectuelle"

La bibliothèque principale de lecture publique Mbarek Ben Salah de Mila a abrité, mardi, une rencontre de sensibilisation sur "la protection de la propriété intellectuelle" afin d'informer les écrivains et les artistes de leurs droits et des services offerts par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Cette rencontre qui a réuni des acteurs du domaine culturel dans la wilaya de Mila (auteurs, artistes, associations culturelles locales), que cette journée de sensibilisation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Office pour promouvoir une culture de la protection de la propriété intellectuelle et à informer les créateurs, dans divers domaines culturels, de leurs droits et des services qui leur sont offerts.

R.C

JOURNÉES THÉÂTRALES BENGUETTAFF DE NAÂMA Un atelier de formation à l'éducation vocale au profit d'une vingtaine de jeunes



Une vingtaine de jeunes issus de plusieurs wilayas du pays prennent part à un atelier de formation à l'éducation vocale, organisé dans le cadre de la deuxième édition des Journées théâtrales Benguettaf, qui se tient au Théâtre régional de Naâma du 10 au 15 octobre courant.

Cet atelier vise à contribuer à la mise en place d'une formation spécialisée au profit des amateurs du quatrième art, considérée comme une première étape vers la professionnalisation et la créativité, notamment en matière d'exploitation des capacités vocales du comédien au service du personnage qu'il incarne sur scène. Cette initiative permet éga-

lement de détecter les talents dans ce domaine et de les accompagner.

La formation est encadrée par Abdellah El-Hakim Lemdani, enseignant à l'Institut national supérieur de musique. Elle se déroule sur la scène de la salle de spectacles du Théâtre régional de Naâma, à travers des séances pratiques destinées à permettre aux participants d'assimiler les techniques d'utilisation et de maîtrise de la voix, considérée comme un élément essentiel de la performance théâtrale. Cette maîtrise contribue à capter l'attention du public et à produire l'effet recherché.

L'atelier comprend également des exercices pratiques organisés dans le

cadre d'un concours auquel les stagiaires prennent part individuellement et en groupes. Ces épreuves mettent l'accent sur la maîtrise de la voix et la qualité de l'expression vocale, deux éléments essentiels qui confèrent au spectacle théâtral sa vitalité et sa profondeur dramatique, a précisé l'encadreur de l'atelier. Également, cet événement a vu mardi l'organisation d'une rencontre sur le "rôle du comédien dans le théâtre algérien, les méthodes de formation et l'évolution de la relation entre l'acteur et le metteur en scène".

Cette rencontre, consacrée aux particularités du jeu d'acteur et aux défis de la pratique théâtrale, a été marquée par trois commu-

nications présentées par le Dr Lakhdar Mansouri, le Dr Soualmi El Habib, de l'université de Tlemcen et le chercheur Kaddour Hamdani. Les intervenants ont abordé différentes dimensions de l'interprétation théâtrale, en mettant, notamment l'accent sur la formation, les références artistiques et la collaboration entre les comédiens et les metteurs en scène. Cette rencontre a ainsi permis de rapprocher la réflexion universitaire de la pratique artistique, tout en ouvrant le débat sur les moyens de développer le jeu d'acteur et de préserver les spécificités culturelles et expressives du théâtre algérien.

R.C

l'ONCI: Un riche programme pour commémorer le 65^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a élaboré un programme culturel varié à travers ses différentes salles et espaces à l'échelle nationale, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration et en commémoration du 65^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

Ce programme, qui rend hommage aux immenses sacrifices consentis par les Algériens pour la liberté et l'indépendance, prévoit l'organisation de rencontres intellectuelles et historiques, animées par des universitaires et des chercheurs.

Ces rencontres mettront en lumière les dimensions historiques

et humaines des massacres du 17 octobre 1961, ainsi que le rôle des émigrés algériens dans le soutien à la Révolution pour l'indépendance nationale et la promotion de la cause algérienne sur la scène internationale.

Le programme comprend également des soirées poétiques et diverses expositions consacrées aux principaux événements liés à cette commémoration nationale.

Des expositions de photographies, de livres, de documents et de témoignages historiques permettront notamment de retracer les luttes et les sacrifices des émigrés algériens, tout en contribuant à renforcer la conscience historique des jeunes générations et leur atta-

chement à la mémoire nationale. Dans ce cadre, un spectacle de conte révolutionnaire intitulé "Des gloires depuis la nuit des temps", proposé par l'association "Es' Sitar El Dhahabi" de Mostaganem, est également au programme.

A travers cette initiative, l'ONCI entend, selon le communiqué, "contribuer à la valorisation et à la préservation de la mémoire nationale, en mobilisant la culture et les arts pour faire connaître les grandes étapes de l'histoire de l'Algérie et consolider les valeurs de citoyenneté, d'appartenance nationale et de fidélité aux sacrifices des martyrs".

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds. 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus. 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Le baril de Brent à 106,5 dollars

Les prix du pétrole ont enregistré une hausse hier, sous l'effet des évolutions géopolitiques que connaît le monde. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a progressé de 0,77 % en début de séance ce matin, pour atteindre 106,5 dollars le baril. De son côté, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, a enregistré une hausse de 1,25 %, à 95,32 dollars le baril.

HORAIRE DES PRIÈRES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:32	12:46	15:50	18:11	19:38

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	28
Tiaret	28	Béjaïa	26
Constantine	28	Oran	28

ORAN

Saisie de quantités de drogues dures et de psychotropes

Les services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Oran ont procédé à l'arrestation de 10 individus lors d'opérations distinctes, ayant permis la saisie de quantités de drogues dures et de substances psychotropes, a indiqué, hier, ce corps de sécurité. Selon la même source, ces opérations font suite à des informations parvenues aux brigades de recherche et d'intervention (BRI), aux services de lutte contre le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, ainsi qu'aux services de la sûreté ur-

baine extérieure d'Ain El Beïda (Es-Sénia) et de la troisième sûreté urbaine, faisant état d'individus s'adonnant au trafic de drogues dures et de psychotropes, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Les investigations menées dans ce cadre ont abouti à l'arrestation de 10 individus et à la saisie de plus de 10.000 comprimés psychotropes de différents types, de 105 grammes de drogues dures (cocaïne), ainsi que de plus de 9,2 kg de kif traité. Les mêmes opérations ont également permis la saisie de 630.000 DA provenant des activités criminelles, d'une somme de 175 euros, d'un véhicule touristique, d'armes blanches de grande taille et d'une balance électronique, a-t-on précisé. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes pour trafic et commercialisation de drogues dures et de substances psychotropes, selon la même source.

OUM EL BOUAGHI

Saisie de plus de 20 000 capsules de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi ont réussi à démanteler un réseau criminel et à saisir 20.007 capsules de psychotropes, a indiqué hier mardi un communiqué du bureau de communication de ce corps de sécurité. L'opération a été menée par les enquêteurs de la brigade de recherche et d'intervention, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, suite à des investigations approfondies et à l'exploitation

d'informations parvenues à la police judiciaire, faisant état du transit d'une cargaison de substances psychotropes en provenance d'une wilaya du Sud du pays vers la ville d'Oum El Bouaghi à bord d'un véhicule utilitaire, selon le communiqué.

Un plan de sécurité a été mis en place dans la zone d'opération pour surveiller et traquer les mouvements des suspects, ce qui a permis, dans un délai record, l'arrestation des membres du réseau criminel, composé de deux personnes, et la saisie de cette quantité de psychotropes qui était habilement dissimulée dans les cavités de la carrosserie du véhicule, selon le même document.

Les deux suspects ont été présentés, après l'achèvement de toutes les procédures légales requises, devant le parquet territorialement compétent près le tribunal d'Oum El Bouaghi, est-il souligné.

ADE

Les clients appelés à régulariser leurs créances financières accumulées

L'Algérienne des eaux (ADE) a appelé ses clients à s'acquitter régulièrement des factures du service public de l'eau potable et de l'assainissement et à régulariser les créances accumulées, en vue de renforcer la capacité de l'entreprise à poursuivre les opérations de maintenance et de réparation et à renouveler les équipements, a indiqué, hier, un communiqué de l'entreprise. L'accumulation des créances non recouvrées limite sa capacité à mobiliser les ressources financières nécessaires à la gestion de ses installations, à l'entretien de ses réseaux, au renouvellement de ses équipements et à l'intervention pour réparer les pannes et les fuites dans les délais appropriés, le paiement régulier des factures constituant un facteur essentiel à même d'appuyer la continuité du service public et améliorer sa qualité, précise l'ADE. "La régularisation des créances et la limitation de l'accumulation des dettes ne profitent pas uniquement à l'entreprise, mais contribuent aussi à préserver un service vital dont le citoyen a besoin quotidiennement et à garantir sa pérennité au profit de tous", précise l'entreprise, qui appelle les clients ayant des dettes accumulées à se rapprocher de ses agences commerciales

pour examiner leur situation et étudier la possibilité de bénéficier de facilités de paiement, de façon à éviter la coupure de l'alimentation en eau. Pour faciliter le règlement, l'ADE met à la disposition de ses clients plusieurs canaux de paiement, comprenant les agences commerciales et les différents moyens de paiement électronique agréés par l'entreprise. L'entreprise assure la gestion d'un réseau s'étendant sur près de 100.000 kilomètres, avec un volume de production et de distribution avoisinant les 7 millions de mètres cubes d'eau/jour au profit de 6,9 millions d'abonnés, et ce à travers la gestion de 17.850 installations, avec la contribution de plus de 35.600 travailleurs. Afin de préserver les réseaux et de limiter les pertes d'eau, l'ADE a traité plus de 292.000 fuites en 2025 et est intervenue pour réparer 173.000 fuites jusqu'à fin août 2026. Le coût moyen de réparation d'une seule fuite s'élève à plus de 10.000 DA, ce qui met en évidence l'ampleur des dépenses qu'exigent les opérations de maintenance et de réparation, outre les coûts d'exploitation des installations et des équipements et ceux nécessaires pour assurer la production et la distribution de l'eau, a conclu le communiqué.

PRÉSIDENTE

Le président Tebboune adresse un message au pape Léon XIV



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au pape Léon XIV, dans lequel il lui a souhaité un prompt rétablissement après l'intervention chirurgicale qu'il a subie. "A sa Sainteté le Pape Léon XIV, Souverain Pontife du Vatican, C'est avec une vive émotion que j'ai appris votre hospitalisation pour subir une intervention chirurgicale. Face à cette épreuve, je tiens à vous faire part de toute ma solidarité et de tout mon soutien. Tout en souhaitant, du fond du cœur, la réussite de l'intervention, je vous adresse mes vœux de prompt rétablissement ainsi que de santé et de bien-être durables", lit-on dans le message. "Tout en saluant vos efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, je forme le vœu que vous vous rétablissiez au plus vite, afin de poursuivre votre parcours au

service de la promotion du dialogue et de l'entente entre les peuples. Veuillez agréer, Souverain Pontife, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", a ajouté le président de la République. Le pape Léon XIV s'est fait retirer mardi un nodule cancéreux d'un poulmon lors d'une opération chirurgicale de 90 minutes à l'hôpital Gemelli de Rome, a rapporté hier le site de France24. Le lobe inférieur du poulmon droit a été retiré afin d'éviter une propagation ou aggravation de l'adénocarcinome pulmonaire, a ajouté la chaîne française. L'adénocarcinome pulmonaire Ce type de tumeur provient "généralement d'un cancer primaire", a expliqué la docteure Juanita Mora, porte-parole de l'American Lung Association, citée par l'AFP. Cela signifie que le souverain pontife de 71 ans souffrirait d'un cancer des poulmons et que ce nodule can-

céreux n'est pas lié à la propagation d'un autre cancer. Reste à savoir si Léon XIV devra bénéficier de traitements complémentaires tels qu'une chimiothérapie ou une radiothérapie. Cela dépendra de plusieurs facteurs ont estimé des experts, à savoir la taille du nodule cancéreux enlevé, le niveau d'agressivité du cancer, ses caractéristiques génétiques et sa propagation ou non. En tout cas, des examens complémentaires étaient actuellement en cours selon une source du Vatican citée par l'agence de presse. Le souverain pontife est actuellement en convalescence et suit une "évolution postopératoire normale" au lendemain de l'intervention chirurgicale lui ayant retiré un nodule cancéreux au poulmon, a indiqué hier le Vatican, dans l'attente d'analyses qui doivent déterminer si la maladie s'est propagée au-delà de la lésion opérée.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE

L'Algérie prend part à la 31e édition prévue entre 5 au 13 décembre

L'Algérie prendra part à la 31e édition du Salon international de l'artisanat "Artigiano in Fiera", prévue du 5 au 13 décembre 2026 à Milan (Italie), a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ce salon figure parmi les manifestations internationales offrant aux artisans et aux entreprises la possibilité d'exposer leurs produits, d'en assurer la promotion et de les commercialiser directement auprès du public, tout en élargissant leur réseau de clients et en renforçant les opportunités de développement de leur activité commerciale tout au long de

l'année, précise-t-on de même source. Le salon constitue également un espace de découverte du patrimoine artisanal et culturel des différents pays participants, à travers la valorisation des spécificités de leurs produits et du savoir-faire de leurs artisans, ainsi que de leurs atouts culturels et touristiques et de leurs traditions culinaires, ajoute le communiqué. Le ministère invite l'ensemble des artisans et des opérateurs économiques algériens souhaitant prendre part à cette manifestation à s'inscrire via le lien suivant : https://www.mcepe.gov.dz/foire_Artigiano.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

12 morts et 250 blessés en 24 heures

Douze personnes ont trouvé la mort et 250 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, selon un communiqué des services de la Protection civile publié hier. La même source a précisé que le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Tamanrasset et de Bouira. Quatre personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans une collision entre deux véhicules survenue sur la route nationale n° 8, dans la commune et la daïra de Bir Ghalou, dans la wilaya

de Bouira. Par ailleurs, quatre personnes sont décédées et seize autres ont été blessées dans un accident survenu dans la commune d'Ain Amguel, dans la wilaya de Tamanrasset. Au cours de la même période, les agents de la Protection civile sont également intervenus pour éteindre deux incendies, respectivement dans les wilayas d'Alger et de Béjaïa, ajoute le communiqué. De son côté, le dispositif de lutte contre les feux de forêt et les incendies de récoltes agricoles est intervenu pour éteindre six incendies ayant touché le couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Tentatives d'introduction de près de 5 quintaux de kif traité depuis le Maroc

Des tentatives d'introduction de 4,82 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 368.937

comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents

services de sécurité durant la période allant du 7 au 13 octobre, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP..